

CAHIER **B**



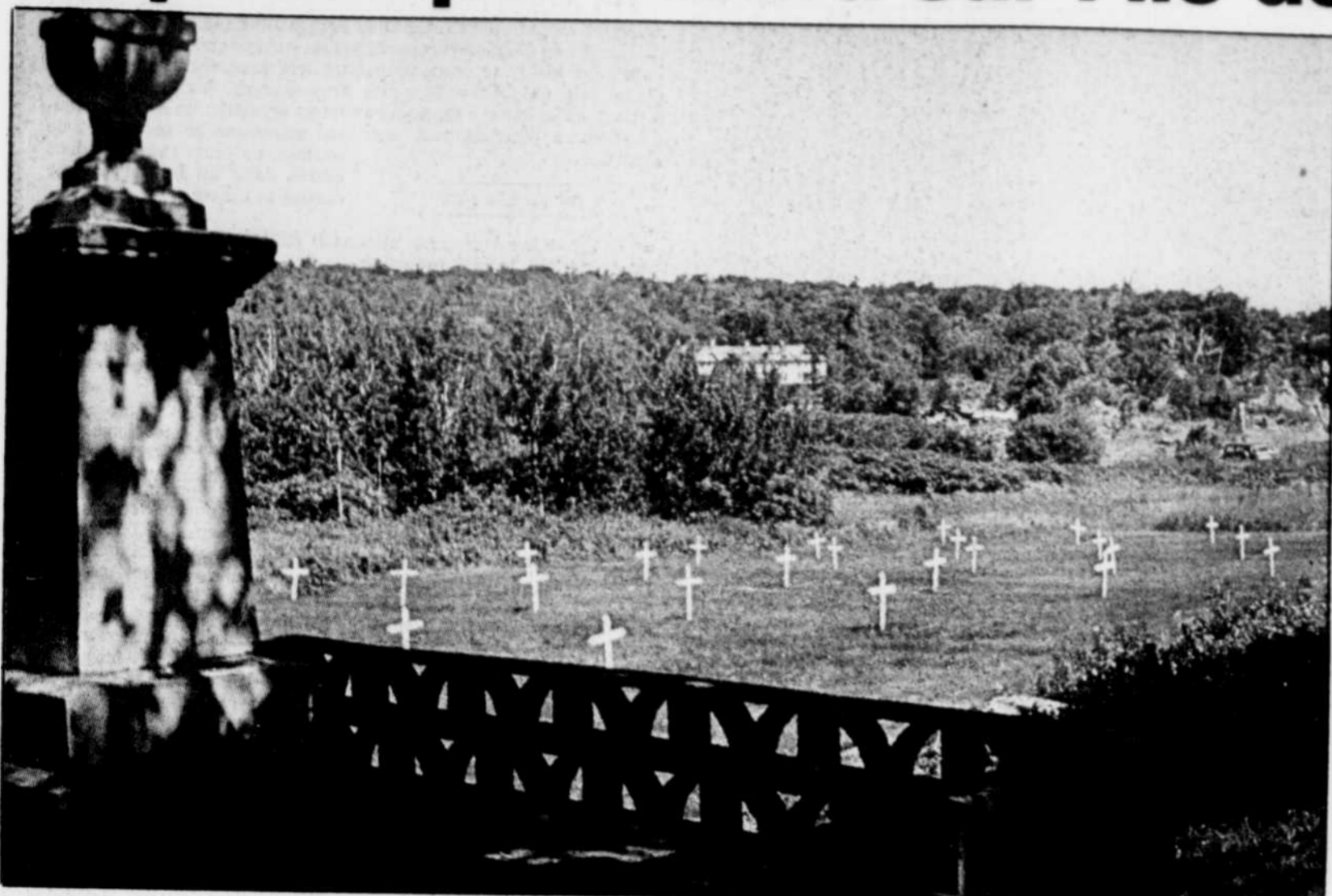
VACANCES INSOLITES

par Claude VAILLANCOURT

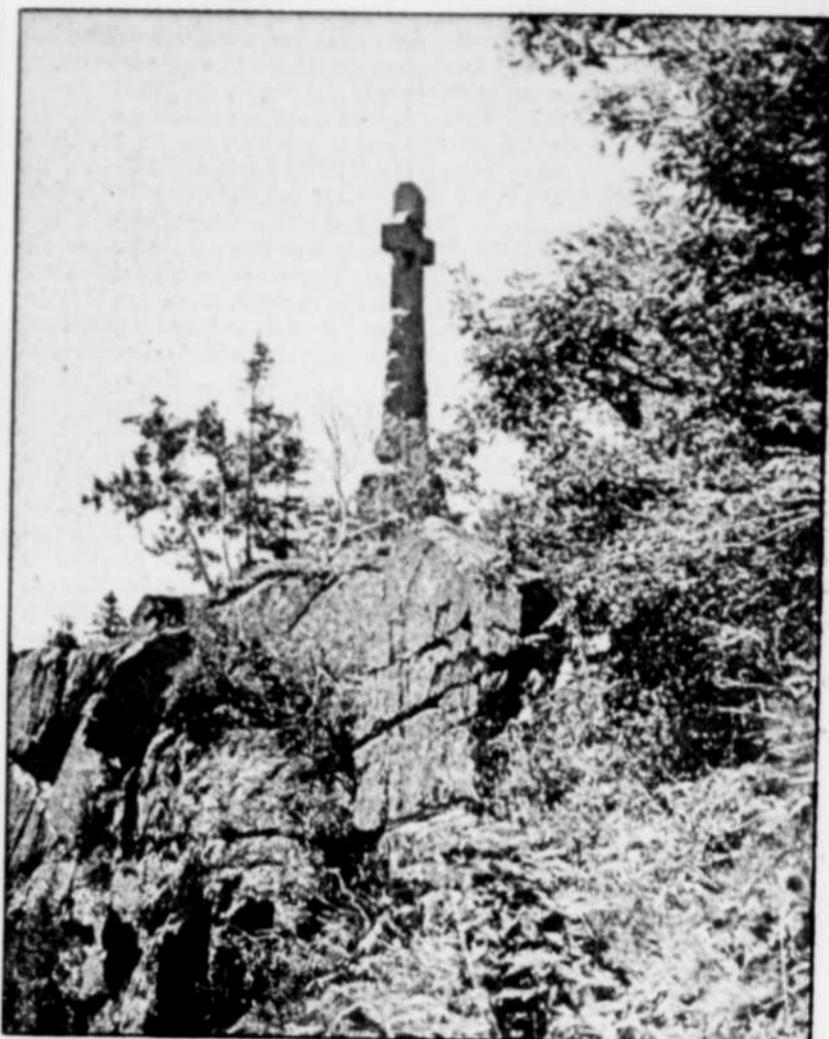


Petit bout de terre en face de Montmagny

Le passé pèse lourd sur l'île de la quarantaine



Le cimetière des Irlandais, sur la pointe ouest de l'île, contient les restes d'au moins 5,000 personnes enterrées dans des fosses communes.



Sur le point le plus élevé, les Irlandais d'Amérique ont fait ériger, au début du siècle, un monument destiné à commémorer le drame des années 1847-48. L'inscription en gaélique traduit le sentiment qui les anime toujours.

Il est fort à parier que peu d'Anglais d'ici le savent. Comme peu de francophones d'ailleurs. La plupart des publications officielles l'ignorent délibérément.

Mais toujours est-il que les Britanniques se font dire leurs quatre vérités sur un monument érigé au début du siècle sur une île au beau milieu du fleuve Saint-Laurent.

Fuyant la famine artificielle et les lois tyranniques des Anglais, a-t-on gravé sur un immense bloc de pierre surmonté d'une croix, les enfants de Gaël sont morts par milliers sur cette terre en 1847-48. Les Celtes américains honorent ici leur mémoire. Dieu sauve l'Irlande.

Pour être gentils, chuchote-t-on, les auteurs de ce tribut ont écrit sur les autres faces, en français et en anglais, une traduction volontairement faussée du texte rédigé en gaélique. On y lit ce qui suit: « À la pieuse mémoire des milliers d'Irlandais qui, pour garder la foi, souffrirent la faim et l'exil et, victimes du typhus, finirent ici leur douloureux pèlerinage, consolés et fortifiés par le prêtre canadien. »

Au « Dieu sauve l'Irlande » du texte gaélique, on a substitué

« Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans la joie ».

Nous voici enfin à Grosse-Île, devant la croix des Irlandais, sur la colline du télégraphe, pour un rendez-vous avec l'histoire. Car en posant le pied sur cette île mystérieuse, « l'île de la quarantaine » comme on l'appelle encore, on ne peut que rencontrer l'histoire.

Même qu'ici, Grosse-Île pourrait tout simplement s'appeler Histoire tellement l'histoire habite chacun des grains de sable qui meublent cette terre d'à peine 2,500 mètres de long sur 800 mètres de large.

Car les chiffres ne mentent pas. Quelque 4,5 millions d'immigrants ont, en 105 ans, débarqué sur cette

île sise en face de Montmagny, à 48 kilomètres en aval de Québec.

Plusieurs n'en sont pas ressortis. Dont des milliers d'Irlandais.

Contrée opiniâtre et chargée de mystères, l'Irlande est à coup sûr une terre aux légendes mal ensevelies. Ses fils et ses filles, pour la plupart catholiques, se sont éparpillés aux quatre vents tant, le siècle dernier, la bourgeoisie anglaise et ses pasteurs anglicans leur causaient une grande misère.

Des milliers d'entre eux sont arrivés à Grosse-Île remplis d'espoirs mais y sont morts de désespoir. Ils n'ont pas survécu au voyage.

Déjà affamés dans leur pays natal, ils ont effectué une pénible traversée au bout de laquelle une maladie sournoise, le typhus, les attendait.

À l'est de l'île, comme à l'ouest aussi, des cimetières témoignent de l'existence des fosses communes. Tous n'ont pas été inhumés dans ces lieux. Parce qu'en phase terminale, la maladie les amenait à courir désespérément, certains ont été ensevelis à l'endroit même de leur dernier souffle. D'autres, décédés entre Pointe-au-Père et Grosse-Île, ont été tout bonnement enterrés ça

et là, dans la « baie du choléra », à marée basse, sur le côté nord de l'île.

Trois vagues

Et partout des bâtiments rappellent les efforts acharnés des gens d'ici pour accueillir ces miséreux en quête d'une vie meilleure, les Américains, eux, n'acceptant que les immigrants riches et en santé.

De fait, il y a eu trois vagues d'immigration. Une première aux environs de 1830, au moment même où une épidémie de choléra asiatique se propageait jusqu'en Europe à partir des Indes, une seconde en 1847 avec l'arrivée des Irlandais et une troisième en 1854.

La plus tragique est assurément celle des Irlandais. On raconte qu'à certains moments, une centaine de navires mouillaient au large de Grosse-Île, attendant le débarquement de leurs passagers.

L'île de la quarantaine a permis aussi d'éliminer bien des souffrances. Jouissant de certaines facilités médicales, électrifée même dès le début du siècle, elle a permis, entre autres, au Dr Montizambert de mettre au point un vaccin antivariolique.

C'est ce passé qui nous revient en mémoire lorsque l'on met le pied sur cette île toujours ceinturée de panneaux proclamant encore son interdiction d'entrée.

Un passé qu'on ne peut oublier. Pas plus que son histoire contemporaine, d'ailleurs.

RECETTE

Pouding à la rhubarbe et aux pommes

Ingrédients

- 300 ml de rhubarbe en morceaux
- 500 ml de pommes pelées en morceaux
- 125 ml de sucre
- Appareil au gruau:
 - 75 ml de farine forte
 - 125 ml de gruau
 - 125 ml de cassonade
 - 5 ml de cannelle
 - 100 ml de beurre

Méthode

- 1-Mélanger la rhubarbe, les pommes et le sucre, puis déposer

- dans un moule beurré de 1 litre.
- 2-Mélanger la farine, le gruau, la cassonade et la cannelle.
- 3-Ajouter le beurre et bien mélanger.
- 4-Déposer ce mélange sur la rhubarbe et les pommes en l'émiettant.
- 5-Cuire au four à 180 degrés Celsius, pendant 30 minutes.

Recette tirée de Cuisine du Québec (Région Pays-de-l'Érable) Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

FEUILLE DE ROUTE

Grosse-Île

- Point de départ: Quai de Montmagny
- Distance de Québec: 80 kilomètres
- Tarifcation:
 - Mercredi \$30
 - Samedi \$50
 - Dimanche \$50
 - (Sam. et dim.: repas compris)
- Pour renseignements: Corporation Grosse-Île (418) 248-4832 ou Association touristique Pays-de-l'Érable (418) 831-4411

Même de nos jours, l'accès à Grosse-Île n'est pas facile

« N'entre pas qui veut à Grosse-Île », précise Nathalie Bernard, la plus dynamique guide rencontrée tout au cours de nos périples, cet été.

D'abord, les moins de 12 ans ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'île de la quarantaine. Crainte de maladies? « Non, non! Je le jure sur ma future carrière de microbiologiste, rétorque la jeune femme. Il n'y a aucun danger là-dessus. C'est que l'on parcourt tout l'île à pied. De plus, les exigences du gouvernement fédéral, propriétaire des lieux, nous obligent à des contraintes que la présence de jeunes enfants rendrait plus difficile à respecter. »

Les autres, les plus de 12 ans donc, doivent nécessairement faire appel aux services de la Corporation Grosse-Île inc. pour y accéder et signer un document libérant Agriculture Canada de toutes responsabilités advenant un accident.

Tout simplement parce que la fin de la quarantaine pour les immigrants, à l'automne 1937, n'a pas modifié le caractère spécial de l'île.

En effet, le 31 août 1938, la Grosse-Île passait sous le contrôle du ministère de la Défense nationale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'île, strictement interdite, est devenue « station de contrôle des maladies de guerre ».

À partir de 1943, les armées canadienne et américaine y ont établi un centre de recherches sur les maladies animales. Dans la crainte d'une attaque bactériologique de la

part de l'Allemagne nazie, les chercheurs militaires de la station y ont développé des vaccins pour contrôler la peste bovine, la fièvre aphteuse, la pleuropneumonie et l'anthrax.

Les recherches ultra-secrètes sur la guerre chimique et bactériologique se sont poursuivies jusqu'en 1957, où l'île passait sous juridiction du ministère de l'Agriculture du Canada.

Encore aujourd'hui, du mois de novembre jusqu'à la fin d'avril, l'île est susceptible d'accueillir des animaux en quarantaine.

En mai, des scientifiques de tout le Commonwealth convergent toujours vers le « centre international de perfectionnement et de recherches sur les maladies animales

exotiques ». Là, complètement nus, prenant jusqu'à 70 douches par jour, ils étudient des virus dans un grand laboratoire constamment isolé.

« On a parlé de déménager ce centre de recherches à Ottawa mais les gens de l'endroit ne veulent pas avoir un tel laboratoire dans leur voisinage », explique Jean-Marie Dionne, le président de la corporation Grosse-Île inc. »

L'organisation qu'il préside souhaite son déménagement. « Si les chercheurs y oeuvraient à l'année longue, l'île serait à nouveau complètement interdite », soutient-il.

Mais durant l'été, les visites sont permises.

Trois amateurs se partagent la tâche de guider les curieux.

Nathalie Bernard est de ceux-là.

« Pour moi, la Grosse-Île, c'est un drame, lance-t-elle. Ce que j'ai découvert ici a complètement changé ma vie. »

Féru de l'histoire de cette minuscule île, elle a résolu de mener à terme ses études en microbiologie puis de se lancer en médecine pour ensuite oeuvrer près des miséreux, probablement en Afrique.

« D'autres personnes vivent aujourd'hui des tragédies tout aussi considérables que celle vécue par les Irlandais, le siècle dernier. Je veux y consacrer mon temps. J'admets que c'est humaniste comme projet. C'est peut-être de l'idéalisme. Mais n'est-ce pas une marque de la jeunesse d'aujourd'hui? »



Notre guide, Nathalie Bernard, devant le bâtiment où les immigrants devaient aller se laver dès leur arrivée dans l'île, pour diminuer les risques de maladie. Le « drame irlandais » a profondément bouleversé Nathalie Bernard. Elle entend consacrer sa vie à soigner les plus démunis.

Clinique Optométrique de Québec

DR YVES BERTRAND
Optométriste

DR GHISLAIN DIONNE
Optométriste

• Choix de montures • Examen de la vue • Verres de contact

735, Mail Centre-Ville 529-9383

TECHNIQUE NADEAU*

SESSION D'AOÛT

Pour vous qui désirez rebâtir votre corps, vous sentir souple, énergique et réduire votre stress.

Le soir: débutant le mercredi 5 août, de 19 à 21 heures.

Le jour: débutant le lundi 10 août, de 9h30 à 11h30.

675, Marguerite-Bourgeois, Québec
654-1483

CENTRE DE TECHNIQUE NADEAU*
de la Communauté urbaine de Québec, affilié au Centre de yoga Colette Maher

PROFESSEURS: Louise Hamel et Carlo Zanetti, animateurs au Câble 9

* Marque déposée Centre de yoga Colette Maher

L'ACTUALITÉ LOCALE

Les Pieds Noirs de Québec célèbrent leurs 25 ans

Si vous croyez que l'indépendance de l'Algérie, cette ancienne colonie française, n'a jamais eu de répercussions chez nous, détrompez-vous. Par un méchoui typique tenu sur un terrain de camping de la Rive-Sud, l'Amicale des Français d'Afrique du Nord de Québec (AFANO), célébrait en effet, hier, ses 25 ans de fondation.

par Michel POMERLEAU

L'amicale a été mise sur pied en 1962, à la suite de l'indépendance de l'Algérie, pour faciliter l'intégration des colons français, ceux qu'on surnommait les Pieds Noirs, qui étaient forcés de quitter ce pays. Si plusieurs ont regagné la France, d'autres ont choisi l'émigration et certains ont ainsi adopté le Québec. Selon le président de l'amicale, M. Guy Cauffopé, l'organisation compte aujourd'hui une soixantaine de familles dont au moins un des membres est Pied Noir.

Le traditionnel méchoui annuel de l'amicale s'est donc transformé, bien informellement, en célébration du quart de siècle de ce regroupement. Tous Pieds Noirs, mais pas tous de Québec. Une quinzaine d'entre eux étaient venus de Montréal et 70 autres étaient d'Avignon, en France. La présence de ces Européens tenait d'ailleurs du hasard, comme l'expliquait M. Cauffopé. C'est en simples touristes en visite au Canada qu'ils ont eu vent de cette rencontre à laquelle ils ont finalement été conviés à participer. Et d'après M. Cauffopé, certains se sont même découverts quelques connaissances communes.

Le méchoui avait aussi ses invités d'honneur, si l'on peut dire. Le nouveau consul de France à Québec, M. Daniel Jouanneau, était ainsi de la partie à titre non officiel, tout comme le chef de cabinet du maire de Nice, M. Jean Oltra. Celui-ci n'en était pas à ses premiers contacts avec l'organisation québécoise des Français d'Afrique du Nord puisqu'il était déjà venu rencontrer ses responsables pour l'organisation du grand rassemblement des anciens

colons d'Algérie qui s'est tenu à Nice à la fin du mois de juin.

Comme le soulignait M. Oltra, une des « stars que les médias se sont arrachées » à ce rassemblement qui a attiré près de 200.000 Pieds Noirs a d'ailleurs été un général de l'armée canadienne, M. Frédéric Mariage, lui-même né à Bône, en Algérie. Celui-ci s'était d'ailleurs fait un devoir d'assister, hier, à ces agapes annuelles québécoises où l'hélicoptère des forces armées est venu le déposer, lui et son aide de camp, pour l'y reprendre plus tard au milieu d'une foule de curieux.

Nostalgie

Souligner le quart de siècle du départ des Pieds Noirs d'Algérie, après plus d'un siècle de présence dans ce pays, n'a rien de nostalgique, comme le soulignait M. Henri Troupel, secrétaire de l'AFANO et qui a participé au rassemblement de Nice. « Après toutes ces années, comme il le dit, la nostalgie est disparue. » Comme l'a ajouté Jean Oltra, le but du rassemblement de Nice était d'ailleurs de simplement souligner « le retour de la communauté des colons français dans la métropole ».

Mais si la nostalgie s'est évanouie, on sent bien que plusieurs de ces Pieds Noirs cherchent toujours, ce qui est somme toute compréhensible, à défendre leur vision de la colonisation dont la probité fait encore l'objet de bien des doutes, fondés ou non. On pouvait le sentir aux paroles de M. Oltra qui parlait des « 132 ans d'oeuvre civilisatrice de la France en Algérie ».

Celui-ci avouait du même coup qu'il ne s'agissait pas de réécrire l'histoire, mais qu'il fallait quand même rectifier certains faits pour les Pieds Noirs qui ont quitté l'Algérie à un âge qui ne leur en a laissé que de vagues souvenirs. M. Oltra conteste ainsi les accusations de génocide qu'ont portées les Pieds Noirs, comme, de son côté, M. Cauffopé rejette, aujourd'hui en souriant, ce qu'il considère le cliché du colon français qui fouettait l'Arabe.

Championnat de Schutzhund, à Sainte-Foy De quoi faire rougir tous les propriétaires de pit-bulls



Même les coups ne doivent pas faire lâcher prise sur un agresseur quand on est un bon Berger allemand de Schutzhund (protection). Mais l'animal lâchera aussitôt que son maître lui criera de le faire. S'acharner à mordre « l'agitateur » le fait considérer comme un chien « cochon »... et perdre des points en compétition.

À assister au Championnat national canadien Schutzhund III, hier, on se demande vraiment pourquoi les gens continuent d'acquiescer de méchants « pit-bulls » et autres « mangeurs d'hommes » pour assurer leur sécurité...

par Andrée ROY

Le Schutzhund (des mots allemands SCHUTZ: travail-protection et HUND: chien) est une compétition qui vise à développer et démontrer les meilleures qualités d'un chien dit « de travail ». Cette compétition, créée en Allemagne au début du siècle, s'est toujours orchestrée autour du Berger allemand, race établie en 1899 par Max Von Stephanitz, et considérée comme celle qui offre le plus ces qualités naturelles qu'on attend d'un chien équilibré.

Au Québec, où le schutzhund se répand depuis 1981 sous forme de hobby, on accepte des Bergers belges et des Boxers en compétition, admet Jean-Claude Isabel, président du Club Schutzhund de Sainte-Foy et organisateur de ce championnat national pour la première fois présenté dans la région de Québec, à la base de plein air de Sainte-Foy. L'éleveur garde pourtant ses réserves sur « les étrangers ». Même chez cette excellente race des Bergers allemands, il n'y aura sans doute qu'un sujet sur cinq qui pourra accéder au degré Schutzhund III. Encore faudra-t-il qu'il descende d'une longue lignée de champions.

Alors, croient les amateurs du Berger allemand, ce n'est pas demain qu'on verra en Schutzhund un Doberman, chien généralement trop nerveux, peu fiable, aux instincts agressifs; un Airedale, toutou manquant de sérieux et de courage, ou toute race de chiens élevés dans un but spécifique comme la chasse.

Un judicieux mélange

Les chiens qui ont remporté les trois premières places du Schutzhund III de Sainte-Foy (Dolf Vom Haus Basti, dirigé par Oscar Dupré, du Rhode Island aux É.-U.; Urban Vom Bernhardinerhof, à Guy Poirier, de Montréal; et Dino Vom Kobelfelsen, appartenant à Eric L. Morphy, de Colombie-Britannique) peuvent être considérés comme des chiens quasi parfaits.

Ils vont vous enfler une piste sans la perdre jusqu'à trois heures après le passage de l'individu à trouver; suivre leur maître et ses ordres sans se laisser distraire, ni par une foule ni par des coups de feu ou d'autres chiens; retrouver un individu caché, le tenir en respect sans le mordre, l'attaquer sans lâcher prise, même s'ils sont frappés à coups de bâton.

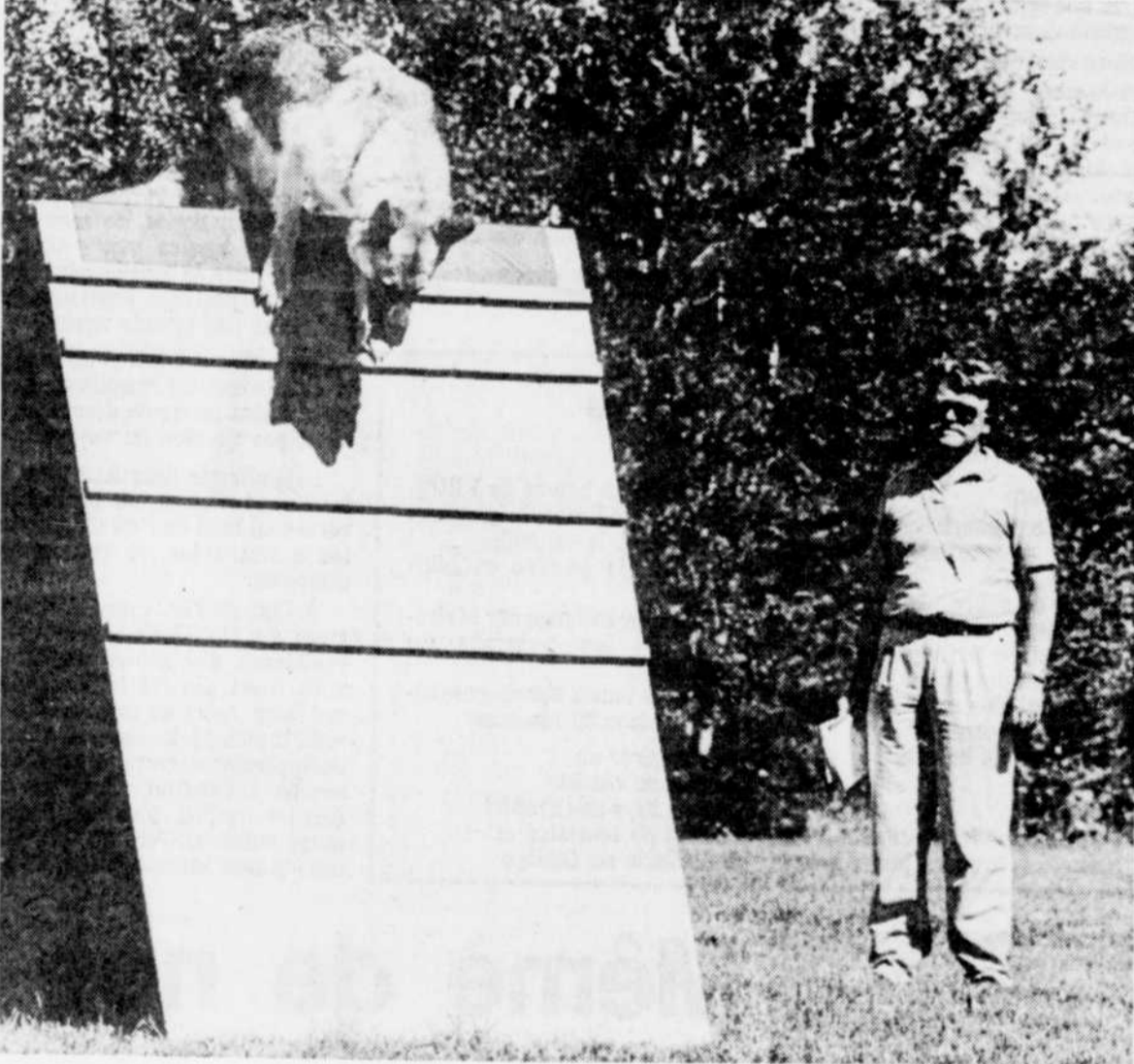
Mais le plus important, c'est « qu'ils ne sont pas cochons », insistent leurs éleveurs. Leur maître est-il 100 pieds plus loin qu'ils obéiront dès qu'il ordonnera de lâcher la proie... quitte à reprendre le bras de l'individu si celui-ci tente de profiter de la situation pour s'enfuir. Il ne s'agit pas de développer chez l'animal le goût de mordre et de harceler un être humain ou quelque proie que ce soit.

Aussi faut-il faire oeuvre de patience pour élever son chiot berger allemand aux compétences requises pour le schutzhund. « Tous les Bergers allemands Schutzhund III feraient de bons chiens de police, dit Jean-Claude Isabel. Mais tous les bergers allemands ne feraient pas un bon schutzhund... »

Pour y parvenir, le chien devra démontrer, tout jeune, des qualités naturelles de pisteur, sans être un mordu de la chasse pour la chasse. Avoir un instinct d'attaquant sans être un tueur en puissance. Être fier et courageux, plein d'assurance, sans prendre l'initiative sur son maître. Avoir les nerfs solides, de la force et de l'endurance, de la vigilance. Et malgré tout cela, pouvoir quand même être le gentil toutou inoffensif pour les « petits monstres » qui lui tireront la queue et les oreilles.

Développer de tels chiens demande beaucoup de temps, passablement d'argent, un conjoint compréhensif et des enfants indépendants, admettent plusieurs dresseurs. Mais le résultat, comme démontré lors de la compétition, est digne d'émerveillement.

Le prochain schutzhund, une compétition provinciale, aura lieu durant le week-end de la Fête du travail, à Trois-Rivières. Il y a neuf clubs du genre au Québec, 25 au Canada, plus de 150 aux États-Unis... et près de 2,000 en Allemagne.



Il court sans laisse auprès de son maître sans le quitter des yeux; se couche aussitôt qu'il en reçoit l'ordre, même en pleine course; va chercher un poids de quatre livres de l'autre côté d'une palissade, le rapporte et le laisse sans regimber... voilà un schutzhund bien obéissant.

VOTRE PELOUSE

LE SOLEIL publie en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE) les recommandations d'arrosage des pelouses pour aujourd'hui. Établies à partir d'un calcul mathématique éprouvé, elles tiennent compte du volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité. Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas plu entre-temps. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser. Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

LEGENDE: Interdiction (X). Arrosage de 1h recommandé (1). Arrosage non recommandé (NR). Arrosage de 2h recommandé (2). Renseignements supplémentaires: Diane Patenaude, 654-4255

RIVE-NORD	ADRESSES PAIRES	IMP.	RIVE-SUD	ADRESSES PAIRES	IMP.
Ancienne-Lorette	(X)	(X)	Charny	(X)	(X)
Beauport	(X)	(X)	Lévis	(X)	(X)
Boischatel	(X)	(X)	St-David	(X)	(X)
Cap-Rouge	(X)	(X)	St-Etienne	(X)	(X)
Charlesbourg	(X)	(X)	St-Henri de Lévis	(X)	(X)
Lac-St-Charles	(X)	(X)	St-Louis de Pintendre	(X)	(X)
Loretteville	(X)	(X)	St-Rédempteur	(X)	(X)
Québec	(X)	(X)			
St-Augustin	(X)	(X)			
Ste-Foy	(X)	(X)			
St-Emile	(X)	(X)			
Sillery	(X)	(X)			
Val-Bélair	(X)	(X)			
Vanier	(X)	(X)			

SAVAIS-TU QUE... le tiers de l'eau potable consommée par une famille passe par les toilettes. Souviens-toi que celles-ci ne jouent pas le rôle de poubelles. Vaut mieux éviter d'y jeter des papiers, mégots et cheveux.

GRAND ENCAN LE MARDI 11 AOÛT 1987 À 9H30 ÉQUIPEMENT DE CONSTRUCTION ET DE CAMIONNAGE

MILTON ONTARIO
 RETROCAVEUSES HYDRAULIQUES, SUR CHENILLES: P & H H1750 ● O & K RH18 ● I.H.C. 3064 ● EXCAVATEURS MOBILES: Gradall 300A ● GRUE POUR TERRAINS ACCIDENTÉS: Grove RT48, 10 tonnes ● TRACTEURS SUR CHENILLES: Komatsu D50H 74 ● Cat. D7F 72 ● Cat. D6C 72 ● CHARGEURS SUR ROUES: J.D. 450B ● Cat. 977B ● Cat. 977K ● ÉQUIPEMENT D'ABATTAGE: Tracteur-treuil Tree Farmer, C.D. 78 ● Chargeur/Chariot pour bûches de bois Pelletier Super 77 ● Ciseaux pour arbres Hydro Ax 511B 76 ● Chargeur pour bûches de bois Timberjack 206D ● Machine Tempérite à pailler les arbres, de type remorque ● Chargeur pour bûches de bois Timberjack 250 ● ÉQUIPEMENT SPECIAL: Machine à briser le pavage Anco HJ 1250, 79 ● Machine (sur chenilles) pour bordure de trottoir Gomaco CM900-90 ● Balayeuse de rues Wayne 2 984 ● COMPACTEUR: Rouleur, Galion 8-10 tonnes ● Bros: SPV730 72 ● Bros: 2 V9977 ● Rouleau: Rly90 ● 610 ● CHARGEURS SUR ROUES: Case 1100, 78 treuil ● Cat. 968A 75 ● Hough 190 79 ● Case 1740 (treuil) ● Mich 55 ● Tracteur Chargeur M.F. 40 Ind. ● (2) Chargeurs, treuil: Bobcat 743 81 ● 825 79 ● GERBEUSES: Hyster 9 000 lb ● (2) Case 8 000 lb ● I.H.C. 5 000 lb ● Yale 4 000 lb ● Clark 4 000 lb ● Baker, 3 000 lb ● Tormotor ● A.C. ● RETROCAVEUSES SUR ROUES: Case 780C 75 ● Case 580B 74 ● Case 690C 73 ● Case 580S ● NIVELEUSES MÉCANIQUES: Champion 760 ● Frittonne 402 ● TRACTEURS DE FERME: Case 1030 ● D. Brown 2800 ● Ford 2090 ● Ford 8N ● M.F. 44 ● FARDIERS: Taiten 40 tonnes tand ● J.C. 30 tonnes tand ● F. Haul 30 tonnes tand ● 73 ● Gaymor 25 tonnes tand ● 75 ● Arco 20 S/A 70 ● Gaymor 15 000 lb ● King SA ● Island 42 ● 80 ● Li Husky 9-12 tonnes: In-trail 74 ● Plusieurs fardiers de type "tag-a-long" ● TRACTEURS EN TANDEM: Finners 85 ● Mack R66ST 84 ● North K100 82 ● I.H.C. 5000 Eagle 82 ● Pater-bull 79 ● Finer 79 ● W-Star 79 ● Ford CT900 75 ● I.H.C. 2070 74 ● Mack R700 73 ● CAMIONS-BENNES EN TANDEM: Chev. C70 80 ● I.H.C. 2070 75 ● I.H.C. 2070 75 ● CAMIONS MALAXEURS: White W-Star 75 avec mélangeur Challenge 8 verges ● CAMIONS A GRUE: I.H.C. 1800 77 avec Pitan H.135 ● I.H.C. C01400 75 avec Pitan H.135 ● Ford F750 74

Transports Canada ● **Transport Canada**
Garde côtière canadienne ● **Canadian Coast Guard**
APPEL D'OFFRES
 LES OFFRES SOUS PLI CACHETÉ correspondant au(x) projet(s) dont la liste figure ci-dessous, devront être adressées à:
 Agent Régional des Marchés
 Transports Canada
 Garde Côtière Canadienne
 101, boul. Champlain
 Québec (Québec)
 (Téléphone: (418) 648-3056)
 avec la mention du nom et numéro du projet à la date limite spécifiée, jusqu'à 15:00 heures, heure locale. Les documents relatifs à l'appel d'offres pourront être obtenus au bureau de l'Agent Régional des Marchés après versement du dépôt correspondant.
 PROJET
 NUMÉRO: DP-2310
 PROJET: REMPLACEMENT DE SEPT (7) STRUCTURES EN ACIER À RIVIÈRE-AU-TONNERRE, MINGAN ET HAVRE ST-PIERRE.
 DATE DE FERMETURE: 15:00 heures, heure locale le 19 août 1987.
 DÉPÔT: \$50 000, chèque certifié payable au Receveur général du Canada.
 On peut aussi consulter les plans, devis et autres documents de soumission à l'adresse susmentionnée et aux bureaux de l'Association de la Construction de Québec et de la Basse Côte-Nord.
 INSTRUCTIONS
 Le dépôt correspondant aux plans et aux spécifications pourra être effectué sous la forme d'un chèque bancaire certifié à l'ordre du Receveur général du Canada et sera restitué si les documents sont rendus en bon état moins d'un mois depuis la date d'ouverture des offres.
 Pour être prise en compte, chaque offre devra être soumise sous la forme prévue par le Ministère et accompagnée du cautionnement stipulé dans les documents relatifs à l'appel d'offres.
 L'offre retenue ne sera pas nécessairement la plus basse ni celle qui répond à tel ou tel critère donné.

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos corvées de rénovation.
LE SOLEIL
 ABONNEMENT: 647-3333
 Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
 Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
 Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC
CUQ
APPEL D'OFFRES
 INTENDANCE, SÉCURITÉ ET ENTRETIEN MÉNAGER DU SIÈGE SOCIAL
 La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15 heures, le 14 août 1987, des soumissions pour la fourniture, au cours des trois (3) prochaines années, des services d'intendance, de sécurité et d'entretien ménager à son siège social situé au 399, rue St-Joseph est, Québec.
 Les documents de soumission sont disponibles au département des approvisionnements de la Communauté, 399, rue St-Joseph est - sous-sol, chambre S-08, moyennant la somme de 15\$ non remboursable.
 Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée soit d'un chèque viaté fait à l'ordre de la Communauté urbaine de Québec pour un montant de 10 000\$, soit d'un cautionnement de soumission correspondant au même montant et valable pour une période de soixante (60) jours.
 Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans les documents de soumission et qui font partie intégrante du présent appel d'offres.
 Toute soumission, pour être validement reçue, doit se trouver physiquement entre les mains du secrétaire de la Communauté, Me Denis St-Martin, 399, rue St-Joseph est, Québec, à l'heure et au jour précédemment indiqués.
 Les soumissions seront ouvertes le 14 août 1987 à 15 h 05 et en présence des intéressés.
 La Communauté ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.
 Québec, le 30 juillet 1987
 Estelle Alain, avocate
 Secrétaire adjointe de la CUQ

WILSON'S
 100 MARKET DR.
 MILTON (ONTARIO)
 (416) 858-1130
 AUSSI LÉDUC
 (403) 886-5252
 TÉLÉPHONE SUR
 LES LIEUX
 (416) 858-1130

Canada

Les pénitenciers à l'heure de la « ségrégation » Une prison à l'intérieur de la prison

♦ AGASSIZ, Colombie-Britannique (PC) - Grand et très mince, presque émacié, le détenu auquel nous faisons face n'a aucunement l'allure d'un meurtrier. C'est peut-être bien la raison, d'ailleurs, pour laquelle il est détenu en « ségrégation », euphémisme utilisé par les autorités pénitentiaires pour décrire l'isolement auquel sont astreints les prisonniers susceptibles d'être maltraités par leurs codétenus.

par Steve MERTL

« C'est plus facile pour moi d'être ici, avoue le détenu. Je suis beaucoup plus libre... »

C'est là un paradoxe qui est bien réel à l'Institut Kent, où la « ségrégation » représente pour certains une forme de liberté.

Cet établissement moderne a ouvert ses portes, il y a huit ans, et a remplacé l'ancien pénitencier à sécurité maximale de la Colombie-Britannique, qui datait de l'ère victorienne. L'Institut Kent abrite 240 détenus et un bon tiers d'entre eux habitent les cellules de ségrégation ou, comme aiment à dire les gardiens et détenus, « sont en détention préventive ».

Le système carcéral fédéral a aménagé deux pénitenciers de ce type entièrement réservés à la « détention préventive », soit ceux de Prince Albert, en Saskatchewan, et de Kingston, en Ontario. A l'Institut Kent, non loin de Vancouver, la section ségrégation est en réalité une prison à l'intérieur d'une prison.

Le monde des 96 détenus qui y vivent la « ségrégation » est un univers formé de corridors étroits, de cellules de petites dimensions et d'une aire de récréation séparée de toutes les autres. Leurs repas sont servis dans leurs cellules et ils n'ont pas à manger à la cafétéria commune avec les autres prisonniers. Ils ont un accès limité aux cours dispensés en prison. Certains peuvent toutefois travailler à la buanderie de l'établissement ou se livrer à diverses tâches d'entretien.



Le système carcéral fédéral a aménagé deux pénitenciers entièrement réservés à la « détention préventive », soit ceux de Prince Albert, en Saskatchewan (photo de droite), et de Kingston, en Ontario.



De plus en plus nombreux

À l'heure actuelle, la majorité de ces détenus sont parqués à deux par cellule, mais les autorités sont à transférer plusieurs d'entre eux de façon à ce que chacun possède sa propre cellule.

Le directeur de l'unité de ségrégation, Ken Hayden, croit que le nombre de détenus de ce type a augmenté du fait que les personnes reconnues coupables de crimes à caractère sexuel reçoivent des sentences de plus en plus lourdes. Ces condamnés sont généralement très mal perçus par la population carcérale et sont constamment menacés. Par ailleurs, rares sont ceux qui peuvent être rapidement transférés dans des établissements à sécurité réduite.

À l'Institut Kent, la ségrégation est également réservée à ceux qui n'ont pas payé des achats de drogue ou respecté des dettes de jeu à l'intérieur des murs de la prison. Ils y risquent alors plus qu'une perte de leur crédit... On y loge également les détenus trop

jeunes ou les hommes qui, comme l'explique M. Hayden, ne possèdent pas les « compétences sociales » pour survivre à la structure carcérale normale.

L'unité de ségrégation, en définitive, accueille tous les détenus qui ne peuvent survivre, même sous un régime de protection supplémentaire.

Toutes les cellules y sont identiques. Elles sont construites en acier inoxydable et, selon les spécialistes, elles sont « à l'épreuve du suicide », d'affirmer M. Hayden. Les détenus y sont confinés 23 heures par jour.

Le timide tueur que nous y avons rencontré, a réclamé l'anonymat, désireux de ne pas faire de vagues : il s'est pourvu en appel de sa condamnation. Il est libre de parcourir les corridors de l'unité à sa guise, presque en liberté. Il dirige en effet la cantine de cette aile et siège sur un comité mixte détenus-gardiens.

« Je suis toujours très occupé.

Je m'intéresse à tout », nous confie-t-il.

Notre interlocuteur est toutefois une exception. La majorité de ses codétenus n'ont d'autre choix que de purger leur sentence dans un monde aux horizons très restreints.

Les employés de la « ségrégation » sont à la fois des gardiens et des travailleurs sociaux. Dans leurs bureaux, dont les portes ne sont jamais fermées à clef, ils reçoivent souvent les détenus qui désirent s'entretenir avec eux.

Au sein d'une prison, tout détenu « fraternisant » ainsi avec un gardien est considéré comme un « donneur » par les autres prisonniers.

Un gardien explique que les prisonniers qui réclament la ségrégation, admettant ainsi qu'il leur est impossible de survivre au sein de la population carcérale ordinaire, pratiquent une forme de reddition. Les plus durs parmi eux de-

viennent dociles et en viennent à vivre sur la défensive.

Leurs conditions d'interne-ment les oblige littéralement à transgresser le code officieux qui régit les détenus. Ces détenus qui, sous prétexte de « respect humain », refuseraient en temps normal de « fraterniser » de quelque façon que ce soit avec un gardien, recherchent alors leur présence et engagent facilement la conversation.

Pas de hiérarchie

Mike Stoian, psychologue de la prison, explique pour sa part que l'unité de ségrégation abrite une population au sein de laquelle on ne retrouve pas la hiérarchie qui s'établit dans tous les autres établissements du genre. Il s'y instaure une trêve entre les criminels à caractère sexuel et les autres détenus, trêve rendue indispensable par la promiscuité qui y prévaut.

« Les détenus me confient parfois que les quolibets et plaisanteries y sont le pain quotidien de certains...mais personne ne désire

jeter de l'huile sur le feu », d'ajouter M. Stoian.

« Certains de ces détenus ne devraient pas être en ségrégation, de dire M. Hayden. Ils ne représentent une menace pour personne, non plus que pour eux-mêmes. Ce ne sont que des mesadaptés sociaux. Nous n'avons nulle part ailleurs où les détenu... »

Des efforts sont consentis par les dirigeants de l'Institut Kent afin de fournir à ces prisonniers un meilleur accès aux cours et aux ateliers, ainsi qu'au gymnase et à la principale aire de récréation de l'établissement.

« On ne peut laisser ces gars végéter durant des années sans réagir, croit M. Hayden. Plusieurs de ces détenus doivent purger de très longues peines. A moins qu'on ne puisse soulager leur isolement, nous devons éventuellement faire face à de graves problèmes.

« Ce n'est qu'une question de temps. Nous n'améliorons certainement pas la situation en nous contentant de les mettre de côté, comme dans un entrepôt. »

Québec force Bromont à se serrer la ceinture

♦ BROMONT (PC) — La municipalité de Bromont doit restreindre ses dépenses pour ne pas compromettre son fragile équilibre financier.

Inquiets de l'importance des règlements d'emprunt que lui a soumis la municipalité depuis le début de l'année, les fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont rendu visite récemment aux administrateurs locaux pour évaluer la capacité de payer de la ville en regard de ses projets.

Soumise à la tutelle gouvernementale entre 1982 et 1986 à la suite d'importants problèmes financiers, Bromont reçoit encore aujourd'hui toute l'attention du gouvernement.

Lors du dernier séjour à l'hôtel de ville des fonctionnaires provinciaux, ces derniers et l'administration locale ont établi une liste de projets prioritaires. La municipalité peut ainsi procéder au financement de neuf projets, dont la majorité est rattachée directement à l'établissement du manufacturier japonais d'automobiles Hyundai à Bromont.

Par contre, une partie des dépenses prévues originalement est reportée à plus tard. Par exemple, la municipalité ne pourra investir dans l'immédiat la somme de \$650 000 pour acquérir un nouveau camion de lutte contre les incendies, tel qu'elle en avait exprimé le désir.

Le message des fonctionnaires

gouvernementaux est clair : les nouveaux investissements municipaux doivent être rentables. « Il faudra que cela rapporte au moins dix fois le montant investi pour satisfaire Québec », affirme le trésorier municipal, M. Richard Brosseau.

Le maire Pierre Bellefleur a saisi, lui aussi, le message de Québec. « Il n'est pas question d'investir davantage dans de nouvelles infrastructures, à moins que des projets industriels ne le justifient », dit-il.

Dettes à long terme
Dans cette perspective, les élus étudient un projet de règlement qui déchargera la municipalité de la

responsabilité de construire les infrastructures de rues pour accueillir de nouveaux développements résidentiels. « Bromont a une dette à long terme aussi importante parce que c'est la municipalité qui a toujours réalisé ces travaux », explique M. Brosseau.

La dette atteint présentement \$20 millions tandis que l'évaluation municipale est d'à peine \$130 millions. « J'aurais besoin d'une évaluation de \$300 millions pour avoir un ratio normal », dit le trésorier.

La situation devrait se maintenir sans réellement s'améliorer au cours des prochaines années. La dette à long terme augmentera considérablement. Elle passera de

\$23 393 976, au début de 1988, à \$31 238 441 au début de 1990, selon les projections du trésorier.

Mais l'évaluation fera également un bond en avant. Elle atteindra \$249 millions, en 1990. La dette à long terme représentera alors 12,2 pour cent de l'évaluation municipale indexée, c'est-à-dire 1,1 pour cent de moins qu'en 1988.

Le service de la dette continuera, pour sa part, de gruger une partie

importante du budget municipal. Bromont affectera, en 1988, 43,7 pour 100 de ses recettes au remboursement de capital et d'intérêts sur sa dette. Le ratio passera à 46,1 pour 100 en 1989 et à 47 pour 100 en 1990.

« La situation financière de Bromont n'est pas aussi grave qu'il n'y paraît », soutient le trésorier. Il appuie son optimisme sur des projections de revenus et de dépenses qui

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES pour 10 h 30 heures de Montréal

CDE.75122.F le mardi 18 août 1987	CDL.76045.F le mardi 18 août 1987
TROIS (3) SYSTEMES DE PROTECTION	48 ASSEMBLAGES DE SUSPENSION ET 36 ASSEMBLAGES D'ARRÊT
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Dépôt pour le document: Gratuit	Dépôt pour le document: Gratuit

CDL.76051.F le mardi 18 août 1987	CDP.77105.F le mardi 18 août 1987
1325 ASSEMBLAGES COMPLETS D'ETRIERS	3 SYSTEMES D'ALIMENTATION SANS COUPEUR
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Dépôt pour le document: Gratuit	Dépôt pour le document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant.

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction Approvisionnement et Services
Service Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec)
H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le dépôt de 25 \$ est NON REMBOURSA- BLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats
Jean-Yves Bureau

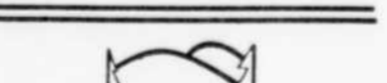
SUIVRE LES RECOMMANDATIONS SUR L'ARRÔSAGE... C'EST BIEN PLUS SAGE!

AQTE Association québécoise des techniciens de l'eau

VILLE DÉGELIS APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour une EXCAVATRICE NEUVE 1987. Les formules de soumission, devis et conditions générales sont disponibles, moyennant la somme de 20,00\$, au bureau du directeur général, M. Jean-Charles Dumont, situé au 369, av. Principale, C.P. 130, Dégelis, Qc G0L 1H0, (418) 853-2663, et ce, à compter de 10 heures, le mardi 4 août 1987. Les soumissions seront reçues au bureau du directeur général, jusqu'à 15 heures, le 20 août 1987. L'ouverture des soumissions se fait à la Salle du Conseil, à 16 heures, le même jour. Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Ville Dégelis, le 29 juillet 1987.

Le directeur général de la Ville Jean-Charles Dumont



LA MUNICIPALITÉ ST-DUNSTAN DU LAC-BEAUPORT APPEL D'OFFRES ACHAT D'UN CAMION-CHÂSSIS

Des soumissions sont demandées par la Municipalité de Saint-Dunstan du Lac-Beauport pour l'achat d'un camion-châssis d'un poids total en charge de 35 000 livres de type "4 roues motrices" (4 X 4). Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis technique à la Mairie. Pour être valide, toute soumission devra être faite sur la formule de soumission fournie à cette fin et être accompagnée d'un chèque visé pour un montant égal à dix pourcent (10%) de la soumission.

Des soumissions cachetées et marquées "Soumissions - camion-châssis" et adressées au secrétaire-trésorier, 65, chemin du Tour du Lac, Lac-Beauport GOA 2C0, seront reçues jusqu'à 16h00 le 13 août 1987 et ouvertes le même jour à la même heure à la Mairie en présence des intéressés. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission. Donné à Lac-Beauport, ce 3 août 1987.

Henri Zicak Secrétaire-trésorier

VILLE DE Québec

APPEL D'OFFRES

SERVICE DE L'INGÉNIERIE ÉCRAN ANTIBRUIT - RUE MORAND

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour "ÉCRAN ANTIBRUIT - RUE MORAND" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au MERCREDI 19 AOÛT 1987, à 14H15, heure locale. Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h15 et 13h45. Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents complets nécessaires et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au Secrétaire du Service de l'ingénierie, Édifice Price, 11^e étage, 65, rue Sainte-Anne, QUÉBEC (Québec) G1R 3K5. TÉLÉPHONE: 691 6094. Un dépôt de CINQUANTE DOLLARS (50,00\$) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront soumissionné et retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions. La Ville de Québec ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Québec, le 10 juillet 1987. Le Greffier de la Ville Antoine Carrière, avocat

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
Editeur adjoint et rédacteur en chef par intérim
GILBERT ATHOT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

La panique mauvaise conseillère

◆ Pris de panique au gré de la colère des Canadiens, après l'arrivée clandestine par bateau, le 12 juillet, de 174 réfugiés Sikhs dans un hameau de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement Mulroney se propose de rappeler à Ottawa, vers la mi-août, les parlementaires fédéraux en vue d'une législation qui mordre pour éloigner à jamais les « faux réfugiés ».



par Jacques DUMAIS

Les conservateurs n'ont d'ailleurs rien négligé, depuis quelques jours, pour conditionner l'opinion publique à une soi-disant crise de *boat people* asiatiques en provenance de la Belgique, de la Hollande ou de l'Allemagne de l'Ouest. Songeons à cette prise en chasse ébruitée, en fin de semaine, d'un autre navire — réel ou fictif — de réfugiés et à la publication, jeudi, d'un rapport sénatorial alarmant sur la passoire canadienne de terroristes étrangers. Un tel sentiment d'urgence risque de rendre très émotifs, xénophobes, revancharde et stériles des débats parlementaires dont la modération et la sérénité sont absolument essentielles à la gouverne des droits humains.

Il est vrai, et les sondages scientifiques ou informels le confirment, que les Canadiens enragent littéralement lorsqu'ils assistent à des coups de force comme ceux perpétrés par les Tamouls, les Turcs, les Latino-Américains, les Sikhs et autres ressortissants, depuis un an, au mépris des lois élémentaires d'un pays d'accueil.

Ils savent que les Américains et les Européens, entre-temps, mettent leur hospitalité en veilleuse afin d'éviter de se voir submerger potentiellement par... 80 millions de tiers-mondistes. Par suite de sa superficialité hors de l'ordinaire, de sa densité infime, de son niveau de vie élevé et de sa réputation consacrée de « terre d'accueil », le Canada devient souvent, alors, l'ultime alternative pour les vrais «refoulés».

Notre pays doit faire sa grande part mais ne pas être le dindon de la farce dans ces opérations occidentales de dissuasion systématique qui guident les *boat people*. Comme le phénomène est international, le gouvernement fédéral a intérêt à faire valoir avec force de meilleurs impératifs de répartition à cette échelle au lieu de lorgner la ligne dure des autres.

Aucune solution juste et efficace aux phénomènes migratoires, en effet, ne résultera de la panique ou d'une pièce législative comme ce projet C-55 qui, déposé aux Communes en mai seulement, comporte tellement d'éléments négatifs, même pour les vrais réfugiés, que le gouvernement Mulroney aurait dû le civiliser avant l'ajournement estival. Qui plus est, ce gouvernement a négligé, depuis son élection, en 1984, de proposer une loi-cadre adaptée à notre temps alors que le climat de tolérance était meilleur et que tous les éléments existaient déjà pour agir avec pondération et largeur de vues.

Il ne l'a pas fait. Or voici qu'à la faveur de l'épisode des Sikhs et de quelques histoires scabreuses mais isolées de réfugiés plus astucieux que d'autres (Frobisher Bay), le cabinet précipite les choses pendant la dispersion estivale, se colle aux passions parfois racistes des nôtres dans un sauve-qui-peut suintant sa hâte malade, et très hypothétique d'ailleurs, d'émerger de la cave des sondages. Légiférer sur les réfugiés commande surtout la même dextérité que dans le cas de la peine de mort: il faut savoir s'élever au-dessus de la bigoterie des masses!

Le premier ministre Mulroney avait bien concocté, il y a quelques semaines, de rappeler les Communes afin d'adopter deux projets de lois différés sur le transport et un autre pour la protection des découvertes pharmaceutiques. Mais cette session spéciale enflammée sur le thème des *boat people* ne permettrait pas même d'en discuter. Qu'il reporte donc le tout à l'automne. Car, indiscutablement, l'opportunisme politique ne revêt aucun caractère d'urgence nationale... ●



BILLET ÉCONOMIQUE

Pourquoi pas taxer les aliments?

par Denis ANGERS

◆ Jeudi soir, au supermarché du quartier. La ronde des petits chariots devient infernale. Les files s'allongent devant les caisses enregistratrices. Les commis enfournent à deux mains des victuailles dans les traditionnels sacs de papier brun. Les porte-monnaie se délestent à coups de centaines de dollars. Mais quoi, il faut bien manger. Et s'il est une dépense indispensable à la vie, c'est bien celle-ci: l'achat hebdomadaire des viandes, épicerie, fruits et légumes qui nourriront la famille.

Depuis que le ministre canadien des Finances, Michael Wilson, a parlé de réforme en profondeur de la fiscalité nationale, voici maintenant que l'État risque d'allonger son interminable bras jusque dans nos chariots d'aliments, au moyen d'une taxe nationale qui s'appliquerait également à ce que nous mangeons. Comme si ce n'était pas assez de taxer les

revenus, les vêtements, les meubles, l'essence ou le tabac, voici donc que les conserves ou les viandes passeraient sous la coupe du fisc. Inimaginable! Même si le projet de taxe nationale généralisée n'est encore que ça, un projet, les libéraux fédéraux n'ont d'ailleurs pas tardé à en faire leur nouveau cheval de bataille. Et à imaginer une campagne populaire qui, en cristallisant l'opinion, favorise leurs visées électorales. Depuis l'élection du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, en septembre 1984, les fidèles de John Turner se sont ainsi fait une belle jambe, notamment avec le projet de taxer les revenus de pension des Canadiens retraités. Et avec l'imposition possible des revenus d'assurance-chômage versés aux travailleurs désireux de prendre leur retraite par anticipation.

Alors, imaginez le plaisir qu'ils ont eu en voyant le gouvernement s'embarquer dans une nouvelle galère, celle d'une taxe qui s'applique également aux aliments. Qui frappe indistinctement les petits comme les gros. Qui s'attaque à l'essence même de la vie: la bouffe. Si le thème est attrayant, s'il

permet toutes sortes d'interprétations frôlant par instants la démagogie, il importe dès maintenant d'y mettre des bâtons. À la tonne. Et ce, avant que l'on s' imagine, dans tous les supermarchés du Canada, que les emplettes du jeudi soir seront dorénavant grevées de lourdes taxes, que l'État viendra sucer jusqu'à la moelle de nos os à soupe.

Car la proposition d'une taxe hypothétique parmi bien d'autres. Il reste à M. Wilson à convaincre ses homologues provinciaux de ses attraits, ce qui est loin d'être fait. Il faut aussi déterminer ses modalités d'application, son échéancier, les champs où elle s'appliquera. Il faut aussi et surtout que le gouvernement en fasse son option et se décide finalement à emboîter le pas à toutes les nations occidentales qui ont adopté une méthode semblable afin de remplir leurs trésors.

Puis, quand bien même le fisc mettrait son nez dans nos sacs d'épicerie, il n'y aurait pas automatiquement de drame pour le contribuable. Car, avec une taxe nationale unique, nous saurions enfin ce qu'il nous en coûte pour faire fonctionner la machine de l'État.

Actuellement, en effet, les produits taxés le sont de multiples façons: le gouvernement fédéral se paie au niveau des producteurs et des grossistes, les gouvernements provinciaux le font chez les détaillants. Non seulement les taxes sont-elles indirectes mais, en outre, elles sont invisibles pour le consommateur. Par exemple, sur une pièce de bois, l'on découvre qu'il y a un taxe fédérale sur les matériaux de construction, une surtaxe fédérale imposée à la suite des pressions américaines, une taxe de vente provinciale, une partie des droits que le fournisseur a dû acquitter en droits de coupe... Dans ce système, une chatte ne retrouverait pas ses petits.

La taxe unique offre, conséquemment, d'incontestables avantages, pour le consommateur soucieux de savoir où va son argent. Et elle ne signifie pas un alourdissement du fardeau fiscal puisque les besoins financiers de l'État étant connus, ses prélèvements dans nos goussets ne peuvent dépasser ce qui suffit à équilibrer son budget. Alors, pourquoi taxer les aliments? Pourquoi pas!

★ Denis Angers est un journaliste cadre au SOLEIL.

LETTRAS AU SOLEIL

Une clinique hors pair

(Lettre adressée à la Clinique médicale Ste-Croix, à Lotbinière)

Étant résidente du Centre-ville de Québec, nous nous devons, mon mari et moi, de féliciter cette Clinique pour sa grande efficacité générale, son personnel d'une gentillesse continue et exemplaire, très accueillant, courtois et rapide.

Ayant subi une intervention chirurgicale à Québec et sur recommandation de mes médecins, nous nous sommes rendus à notre résidence d'été de Lotbinière afin de poursuivre ma convalescence. Mais voilà que, quelques jours après notre arrivée, un malaise persistant m'oblige à communiquer avec la Clinique, un samedi à 14h; on me donne le numéro à composer pour rejoindre le médecin et, très gentiment, ce dernier me recommande un traite-

ment et me dit de ne pas hésiter à communiquer à nouveau avec lui s'il n'y avait pas d'amélioration. Ce que j'ai dû faire, vers 18h; là, il m'a dit de me rendre immédiatement à la Clinique et qu'il serait là.

Ce que nous avons fait et il constata que j'avais un abcès dans ma plaie et qu'il avait éclaté; alors il fit le nécessaire pour remédier à la situation et me demanda de revenir le lendemain et sept jours durant, pour changer les méches et le pansement.

Bravo et mille mercis à tout le personnel de ce centre, en particulier aux médecins Réal Cantin, Pierre Michel Roy et Michelle Lauzé et à l'infirmière si gentille et délicate, Mme Danielle St-Hilaire. ●

Marguerite B. Pruneau Québec

On m'a révélé à moi

Le soleil s'est levé pour moi. J'ai le goût de rendre hommage au Cours Sylva Bergeron et au merveilleux orateur qui a su si bien donner ce cours. Donald Hince m'a fait découvrir ce que je possède de beau au plus profond de moi.

Par les circonstances de la vie, nous avons comme une frustration intérieure. Le cours Sylva Bergeron nous donne les outils nécessaires et la poussée qu'on attend pour réagir à la routine, nous redonne aussi le goût de l'enfant qui est en nous et réallume la lumière du cœur. Merci à toi qui a su

être tenace. Cela m'a pris du temps à prendre ce cours.

Il arrive un temps où nous essayons n'importe quoi sans trouver le but recherché. J'ai découvert le bon cours et le meilleur orateur du monde. Merci pour m'avoir aimée telle que je suis. Je me devais de dire ce que mon cœur ressent après deux années comme graduée. J'ose croire que ce témoignage aidera ceux et celles qui cherchent toujours une raison de refuser le bonheur.

Louise Bélanger Québec

Le golf amateur

Pour bien se situer, il faut se rappeler que le jeu de golf a pris naissance en Écosse, sous domination anglaise. En ce temps-là, les joueurs devaient être vêtus en habit, avec cravate, bretelles et chapeau rond et avoir l'air le plus austère possible avec des vêtements dignes des vieilles souveraines.

Avec le temps, d'autres pays ont adopté ce jeu avec ses traditionnelles implications et surtout une dépendance coloniale. Cette autorité s'est donnée par nom Association Royale qui, au Canada, s'appelle Association Royale de Golf du Canada (ARG).

D'abord les règles du jeu sont extrêmement compliquées et difficiles d'application. Et s'il fallait qu'un débutant se préoccupe de ce qu'on pourrait appeler des chinoïseries, il ne choisirait jamais ce sport. En plus, cette digne association a décidé qu'il fallait demeurer au Moyen-Âge et que l'argent devait être un mot banni dans ce qu'on catalogue un amateur dans le sport du golf.

Tout cette historique pour dénoncer l'attitude de l'ARGO vis-à-vis des joueurs amateurs qui participent à des tournois appelés *Calcatta*, ou d'autres qui toucheraient des prix en argent ou dépassant une valeur de \$400.

Premièrement, nous sommes en 1987 et il faudrait évoluer. Si on s'en tient à la rigueur de l'ARGO il ne restera que le golf où on appliquera la règle préconisée.

Faisons le tour de tous les sports et on ne retrouve plus cette application. Même la pure Fédération internationale de hockey olympique est prête à accepter des professionnels de la Ligue nation-

le. Et que penser des marathoniens. La crème sur le gâteau vient de s'ajouter: le tennis accepte les professionnels. La liste pourrait s'allonger.

M. Frank Di Biase, président de l'ARG pour le Québec, pour qui vous prenez-vous, quand vous déclarez que jamais votre association n'approuvera les *Calcatta* et autres genres de tournois? Vous faites un peu genre Bunny Ahearne, l'ancien bonze du hockey amateur, vous semblez un puritain qui n'aurait sa place qu'en Iran tel un ayatollah.

Seriez-vous prêt à affirmer que jamais vous ne pariez au golf? Que voulez-vous qu'on obtienne pour \$400? Sortez un peu. Je crois que des Pierre Trépanier, Jacques Gravel et Michel Thomassin ne doivent plus savoir quoi faire de leurs paires de souliers ou balles de golf gagnées lors des tournois.

Quand vous allez participer à des tournois un peu partout au Québec ou au Canada, vous ne pouvez défrayer vos dépenses avec des souliers ou des sacs de golf vides.

Messieurs de l'Association, réviser vos positions, enlevez vos vestons, ôtez vos cravates et remisez vos bretelles. Pour aussi peu que \$400 vous pourriez refaire votre garde-robe.

Quant à nous, golfeurs, réagissons, tentons de faire comprendre le non-sens de ces règles. Il y a assez de difficultés d'appliquer les règles de jeu sur nos terrains détrempés. Si on ne peut faire changer l'Association, changeons d'Association, ce n'est pas la fin du monde. ●

Jacques Pednaud Charlesbourg

Ailleurs vos BPC!

La présente est pour m'opposer totalement au projet d'entrepôt et d'incinération des BPC à Tring Jonction.

Je pense que les BPC sont des produits beaucoup trop dangereux pour être traités si près d'un bassin de population.

J'ai un enfant de six ans et je suis présentement enceinte. Après l'accouchement, je désire allaiter mon enfant. Les spécialistes de l'environnement nous ont mentionné que les BPC se concentrent, entre autres, dans le lait maternel. Je veux que mes enfants grandissent en santé dans un environnement aussi sain que possible.

Je suis allée aux assemblées d'information et la majorité des gens qui y assistaient s'opposaient totalement au projet. On nous parle d'investissements de \$10 millions et de 130 emplois créés. On semble oublier que les industriels de la région de Tring Jonction ont déjà beaucoup plus d'investissements en cours. Quelle sera l'attitude de futurs investisseurs dans la région avec une telle usine?

Que deviendra la valeur des résidences, des terrains, des fermes du secteur, sans parler des effets sur l'environnement et la santé des gens. On tente présentement d'attirer des touristes dans notre région; seront-ils intéressés à venir avec les pancartes d'avertissement de traitement de BPC placées un peu partout dans la région de Tring Jonction?

Dans quelques années, quand les BPC auront été éliminés, une compagnie privée comme Sanexan ne pourra se permettre de laisser dormir son investissement. Quels déchets traitera-t-elle dans cette

usine? Si nous acceptons un tel projet, nous pouvons devenir le dépotier du Québec et de l'Ontario, et avec la possibilité du libre-échange, des États-Unis aussi. Pouvons-nous permettre que cela arrive?

On nous promet 130 emplois. Avons-nous des personnes-ressources capables d'exercer de tels emplois dans cette usine? Il faut des chimistes, des ingénieurs, etc.

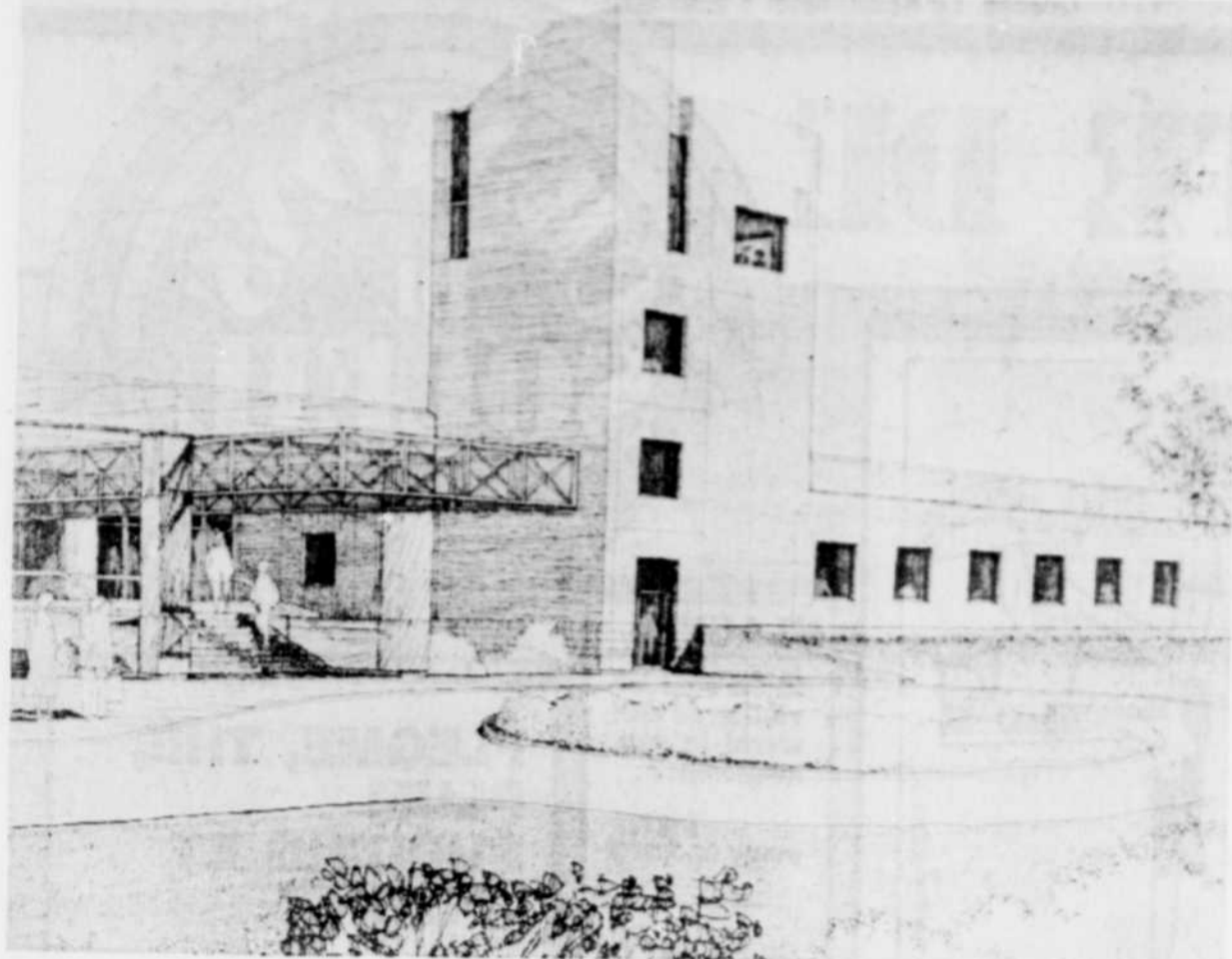
La compagnie Sanexan, par son représentant, M. Mousseau, nous a dit que cette usine ne s'implanterait pas dans une région où la population n'en veut pas, mais s'en remet entièrement au conseil municipal pour la décision ultime. La population a clairement dit à son conseil qu'elle s'oppose totalement au projet, mais le conseil municipal n'a pas fermé la porte à Sanexan.

Je demande donc à tous les opposants du projet d'écrire à leur député et au ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, afin que ceux-ci soient très conscients de l'opposition farouche de la population et en tiennent compte. ●

Rollande Lessard East Broughton

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390 Saint-Vallier est, G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin. ●



La nouvelle perspective de l'Institut national d'optique de Québec (à gauche) relève de la « privatisation » du projet de \$16 millions. L'édifice prévu à deux étages a été ramené à un étage et les laboratoires ont été déplacés du centre vers une des extrémités.

À la lumière du nouveau contexte de « privatisation » Institut d'optique : des changements majeurs

« C'est sous un angle optique nouveau qu'il faut désormais voir l'Institut national d'optique de Québec. Des changements importants ont été apportés à la bâtisse présentement en chantier à Sainte-Foy et les objectifs ont été redéfinis à la lumière du nouveau contexte de « privatisation » que les gouvernements ont imposé au projet de \$16 millions.

textes de Claude TESSIER

Au plan architectural, ce qui sort de terre présentement n'est plus la structure d'un édifice à deux étages comme on le prévoyait mais à un seul étage, flanqué à l'avant, cette fois, d'une petite tour. Elle servira à faire des expériences en optique.

La nécessité d'asseoir l'immeuble sur le roc a conduit les architectes Saint-Gelais, Tremblay et Bélanger à proposer en contre-partie la création d'un deuxième sous-sol, ce qui ajoutera 1700 mètres carrés aux 6.600 déjà prévus.

Pas de vibration

Le laboratoire devait être au centre de l'édifice. Il a été déplacé à

une des extrémités de l'ensemble pour l'éloigner de l'autoroute Henri-IV et des vibrations qu'elle peut créer. Certaines expériences en optique extrêmement précises (on joue avec des faisceaux de lumière) sont réalisées sur les tables de marbre, dans un équilibre qui n'est pas détruit par une faible variation des conditions ambiantes.

L'aire des services et le stationnement ont été déplacés par rapport aux plans originaux, et le mail prévu sera plus modeste.

La nouvelle configuration donnera finalement un édifice modeste, sur un étage, en maçonnerie gris pâle, flanqué de fenêtres et couronné d'un chapeau de béton unissant l'ensemble, a expliqué l'architecte Evans Saint-Gelais. L'élément signal d'entrée sera une structure tubulaire rouge recouverte d'un verre teinté.

La recherche et le développement

Au chapitre de la recherche et du développement, les orientations de base restent déterminées par les besoins de l'industrie privée et des entreprises publiques (gouverne-

ment, Défense, etc.) qui feront appel à l'Institut.

Le directeur scientifique de l'Institut, M. Pierre Lavigne, a déclaré les trois secteurs qui seront privilégiés : l'innovation et l'adaptation industrielle des techniques optiques, la recherche et les fournitures de service.

Visiblement, la recherche fondamentale de haut calibre qui figurait dans les orientations premières de l'Institut et d'autres programmes du genre ont été pour le moment écartés. Le conseil d'administration de l'Institut doit approuver sous peu un document concernant les nouvelles réalités de la R & D de l'Institut d'optique de Québec.

Une entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement scientifique et technologique a conduit à la « privatisation » de l'Institut. Originellement, l'Institut relevait du Conseil national de recherche du Canada et du gouvernement fédéral. L'Institut « privatisé » devra s'autofinancer après la phase de construction et de démarrage. Ce qui

veut dire qu'en 1992, l'Institut devra générer et trouver les \$7 ou \$8 millions qui lui seront nécessaires chaque année pour son administration.

De l'enfance à l'adulte

« C'est un peu comme nous demandant d'être adulte avant d'avoir fait son adolescence », a déclaré M. Pierre Lavigne. Il espère que les incertitudes tomberont d'ici là. Un porte-parole de l'Institut, M. Daniel Doucet, a fait remarquer que le Centre de recherche industrielle du Québec, 17 ans après sa création, suffit à s'autofinancer dans une proportion de 42 pour 100.

Les travaux de construction sont en cours à Sainte-Foy. D'ici la fin d'août, les 50 ouvriers sur le chantier termineront la mise en place de la charpente du bâtiment. Les responsables du projet espèrent, bien qu'il y ait des doutes dans certains milieux, voir les travaux terminés pour la fin de l'année. Les entrepreneurs font face à une pénurie de main-d'œuvre et de certains matériaux.



Les travaux de construction sont en cours à Sainte-Foy. D'ici la fin d'août, les 50 ouvriers sur le chantier termineront la mise en place de la charpente du bâtiment.

Américains et Français déjà intéressés

« Les Américains et les Français s'intéressent déjà à l'Institut national d'optique de Québec pour le développement de certains éléments, des miroirs par exemple, utilisés en optique, a déclaré M. Pierre Lavigne, premier directeur scientifique de l'Institut.

Au cours d'une entrevue au SOLEIL, il a dit qu'une demi-douzaine de scientifiques de l'Institut d'optique sont au travail dans des locaux temporaires à l'université Laval en attendant la construction de l'édifice. Les uns s'occupent de préparer des projets de recherches tandis que les autres font déjà des travaux, par exemple sur des caractérisations de mesures utilisées en télédétection.

M. Lavigne, un docteur en physique, a une carrière de chercheur, principalement au Centre de recherche pour la défense de Valcartier; d'enseignant à l'Institut national de la recherche scientifique (Énergie) et de consultant auprès de diverses industries canadiennes.

Le recrutement est en cours

L'Institut est en pleine période de recrutement du personnel scientifique et technique; 165 personnes ont offert leurs services. M. Lavigne prévoit engager une quinzaine de personnes d'ici mars 1988. Il y en aura 70 dans les années 1992.

En poste depuis trois mois, M. Lavigne ne cache pas sa surprise de voir que des étrangers s'intéressent

déjà à l'Institut d'optique de Québec. Il y voit là le fruit de la promotion de la Société Inter-Port et des délégations du Québec. Plusieurs entreprises de la région de Québec et de celle de Montréal ont commencé également à établir des contacts comme clients éventuels de ce nouveau centre en optique et laser.

« On commence à montrer ce qu'on a à offrir, dit M. Lavigne. On va travailler avec les différents milieux sans promettre la lune et faire de la survente ». Pour l'instant, les demandes sont plus grandes que les réponses, a-t-il indiqué.

Des savants qui se font rares

Une des difficultés que doit résoudre M. Lavigne a trait au recrutement et à la rémunération des scientifiques de l'optique. La demande est déjà forte dans le monde. On interdit à l'Institut de dégarnir les centres canadiens ou il se fait de la recherche dans ce domaine de pointe de l'optique. De plus, les chercheurs entretiennent des craintes sur leur rémunération future par l'Institut qui doit faire ses frais dans trois ans.

Comme directeur scientifique, M. Lavigne a dit que l'Institut mettra l'accent sur l'innovation : au niveau de l'optique classique (instrumentation, lentilles, etc.) et au niveau des senseurs et des capteurs par fibres optiques par exemple.

Une autre priorité portera sur



M. Pierre Lavigne, directeur scientifique et de la recherche à l'Institut national d'optique de Québec.

l'adaptation à l'industrie des techniques optiques. Elles sont de plus en plus utilisées par les entreprises de télécommunication et dans la production. Par exemple, des techniques optiques sont déjà disponibles pour établir des bilans sur l'état des routes. Des lasers servent à l'usinage de pièces. Il faut montrer aux gens comment se servir de ces nouvelles technologies.

L'Institut d'optique veut faire du développement dans des domaines prometteurs comme celui de l'ordinateur optique. Il s'agit de programmes de recherches à plus long terme.

L'Institut fournira aussi des services techniques généraux quand ses laboratoires auront été équipés et aussi fournir de la documentation.

M. Lavigne, âgé de 44 ans, veut préparer un réseau de conférences afin d'établir des liens avec les milieux intéressés à l'optique et aux lasers, en particulier avec des institutions comme le Cégep de La Pocatière qui fait preuve de leadership dans le domaine.

Opto-électronique : une chaire pour l'université

« Une équipe de recherche (une chaire) sera créée à l'université Laval dans le domaine de l'opto-électronique appliquée aux télécommunications.

Le doyen de la faculté des sciences et de génie, M. François Tavenas, a révélé au SOLEIL que des discussions sont en cours pour la réalisation du projet au début de 1988.

Québec-Téléphone est la société principale intéressée au projet et y mettra des fonds importants. Il ne manque plus que l'appui du CRSNG, un organisme fédéral qui dispose de moyens financiers pour des projets

de ce genre dans le cadre d'un programme de coopération entre universités et industries.

Une chaire en opto-électronique réunirait quelques professeurs et des étudiants diplômés. Dans le cas de Québec-Téléphone, le domaine des fibres optiques est important à cause du réseau qu'elle met en place. Certains problèmes techniques ne peuvent être résolus que par des recherches poussées sans nécessairement relever de la recherche fondamentale.

La nouvelle chaire sera rattachée au département de génie électrique de l'université Laval.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

CRTC — Avis public 1987-68. Le Conseil tiendra une audience publique à partir du 21 septembre 1987 au Complexe St. Lawrence Market, 157, rue King est, Toronto (Ont.) afin d'étudier ce qui suit : 14. SAINT-MALACHIE ET SAINT-LUC-DE-DUON (Qué.) Demandes (870860400, 870861200) présentées par CLAUDE FRANCOEUR, 23, rang Ste-Marie, Saint-Léon Standon, comté de Dorchester (Qué.) G0R 4L0, en vue d'obtenir des licences afin d'exploiter des entreprises de réception de radiodiffusion pour desservir Saint-Malachie et Saint-Luc-de-Duon. La requérante propose d'exiger un tarif mensuel de base de 17\$. La requérante demande au Conseil d'être relevée, par condition de licence, de l'obligation de distribuer ce service comme un service facultatif, conformément à l'article 10(2) du Règlement de 1986 sur la télédiffusion. Examen des demandes: Bureaux de poste, Saint-Malachie et Saint-Luc-de-Duon.

LES INTERVENANTS QUI DESIRENT PRÉSENTER VERBALEMENT, EN FRANÇAIS, LEUR POINT DE VUE AU COURS DE L'AUDIENCE SONT PRIÉS D'EN AVISER LE CONSEIL AFIN DE LUI PERMETTRE DE PRENDRE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au CRTC, Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du CRTC, Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester ouest, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 1er septembre 1987. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC, (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC — Avis public 1987-15. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 3. SAINT-JUSTE-DE-BRETENIÈRES (Qué.) Demande (863061800) présentée par LA COOPÉRATIVE DE CABLO-DISTRIBUTION DE SAINT-JUSTE-DE-BRETENIÈRES, case postale 88, Saint-Juste-de-Bretenières, G0R 3H0, en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Saint-Juste-de-Bretenières, afin d'être relevée, par condition de licence, de l'obligation de se conformer à l'article 23 du Règlement de 1986 sur la télédiffusion. Examen de la demande: Gaiisse populaire de St-Juste, 205, rue Principale, Saint-Juste-de-Bretenières.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au CRTC, Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du CRTC, Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester ouest, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 28 août 1987. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC, (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

CRTC — Avis public 1987-174. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 3. GRANDE-RIVIERE (Qué.) Demande (870871100) présentée par BRIAND ET MOREAU CABLE INC., case postale 63, Grande-Rivière ouest, comté Gaspé (Qué.) G0C 1W0, en vue: a) de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant Grande-Rivière, en vue d'être relevée, par condition de licence, des exigences de distribution à l'endroit des titulaires assujetties à la partie III, en vertu de l'article 23 du règlement de 1986 sur la télédiffusion; b) de changer la distribution autorisée du service de télévision, en ajoutant la distribution de CF-JP-TV (TQS) Montréal reçu par l'intermédiaire de satellite. Examen de la demande: 126, rue du Moulin, Grande-Rivière ouest, 4. SAINT-DAMIEN-DE-BUCKLAND (ZONE 1); SAINT-HENRI, SAINT-ANSELME, SAINT-CLAIRE, SAINT-LAZARE, SAINT-ISIDORE, SAINT-HENÉDINE, SAINT-GERVAIS ET LA MUNICIPALITÉ DE HONFLEUR (ZONE 2) (Qué.) Demande (870337300) présentée par TÉLÉCABLE ST-DAMIEN INC. en vue de renouveler la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant les localités susmentionnées qui expire le 30 septembre 1987. Examen de la demande: 16, rue Kelley, Saint-Damien, comté de Bellechasse (Qué.) G0R 2Y0.

La documentation complète concernant cet avis ainsi que la demande peut être consultée au CRTC, Edifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, Promenade du Portage, Pièce 561, Hull (Québec); et au bureau régional du CRTC, Complexe Guy-Favreau, Tour de l'Est, 200, boul. Dorchester ouest, Pièce 602, Montréal (Québec) H2Z 1X4.

Les interventions doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 28 août 1987. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC, (819) 997-1328 ou 997-1027, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313 ou le bureau régional de Montréal (514) 283-6607.

Canada



L'ÉTÉ DE



Je ne serais pas du tout surpris que l'ampoule grille d'une minute à l'autre... Ça fait déjà un an que je l'ai installée.



Bon, d'accord, je vais te donner du café. Laisse-moi seulement ajouter 99 pour 100 de lait.

POINTE D'HUMOUR

BLAGUE

Quels sont les vieillards qui vivent le plus longtemps?

(Italie)
Ceux de Milan

Quelle est la ville qu'on porte sur la main?

(Belgique)
Gand

FLEGME, THÉ, PLUM PUDDING ET CRICKET

♦ Le cricket est, en quelque sorte, le sport national des Britanniques. Et pourtant, ils ne sont jamais vraiment parvenu à l'exporter sauf dans certains pays du Commonwealth. Le golf et le curling, par exemple, tous deux d'origine écossaise, sont bien plus répandus.

Le flegme, le thé de cinq heures (the five o'clock tea), le plum pudding et le cricket caractérisent bien les Anglais.

Le criket est un sport calme où l'honnêteté et la courtoisie comptent parmi les attitudes fondamentales. A ce point que des Britanniques emploient souvent cette expression pour marquer leur indignation devant la malhonnêteté et l'impolitesse: «It's not cricket!».

L'origine du criket remonte au moins au 13e siècle. Il devint très à la mode chez les gens huppés au 17e. Le premier club, soumis à des règlements stricts, a été fondé en 1750.

On pratique le criket sur un terrain plat au moyen d'une balle et d'une «batte» qui ressemble à une masse à long manche. En principe, le jeu oppose deux équipes de onze joueurs.



1975, The Register and Tribune Syndicate

BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



BOTTINE



LES JUNGLES



PEANUTS



HAGAR L'HORRIBLE



LES PIERRAFEU



SCAMP



ARTS ET SPECTACLES

Baie-Saint-Paul

Une série de conférences est offerte dans le cadre du Symposium de peinture

♦ Tandis que le Symposium de la jeune peinture au Canada, tenu à Baie-Saint-Paul, a pris officiellement son envol, samedi, une série de conférences est proposée aux amateurs d'art, jusqu'au 15 août.



Début de la tournée de Bowie
La nouvelle trouvaille de David Bowie : à l'ouverture de son spectacle, jeudi dernier, à Philadelphie, le chanteur rock utilisait un téléphone-microphone. Ce concert donnait le coup d'envoi à la tournée nord-américaine.

Sous la thématique *Trois regards sur l'art du XXe siècle*, cinq conférenciers tenteront d'initier l'auditoire à quelques-unes des nombreuses facettes théoriques touchant les arts visuels de notre temps. La série sera initiée demain par l'Académicien français René Huyghe tandis que le célèbre critique américain Clement Greenberg sera présent, à trois reprises, pour répondre aux interventions du public.

Les conférences se tiendront, à 14h, à l'amphithéâtre de la polyvalente Saint-Aubin, rue Racine, à Baie-Saint-Paul. Au programme :

- le mardi 4 août : René Huyghe avec *Un précurseur : Goya et l'autre monde*;
- le mercredi 5 août : Laurier Lacroix avec *Traces de l'histoire*;
- le jeudi 6 août : René Huyghe avec *La revendication spirituelle au XIXe siècle (G. Moreau, O. Redon, ...)*;
- le vendredi 7 août : Nicole Ducreuil-Blondin prononcera *Quand*

la peinture parle de la peinture (La théorie de C. Greenberg: le formalisme);

- le samedi 8 août : René Huyghe avec *Gauguin ou le dépassement du réel*;
- le mardi 11 août : Clement Greenberg (réponses aux interventions du public);
- le mercredi 12 août : Johanne Lamoureux (sujet à déterminer);
- le jeudi 13 août : Clement Greenberg (réponses aux interventions du public);
- le vendredi 14 août : Johanne Lamoureux traitera de *La performance*;
- le samedi 15 août : Clement Greenberg (réponses aux interventions du public).

Le droit d'entrée pour chaque conférence est de \$4. Pour renseignements : Centre d'art de Baie-Saint-Paul au (418) 435-3681.

Par ailleurs, jusqu'au 31 août, des jeunes peintres québécois et francophones travailleront sur place à la réalisation d'une oeuvre grand format.

Films tournés au Vietnam

♦ Deux compagnies de production cinématographique américaines, Twentieth Century Fox et Warner Bros, ont demandé au gouvernement vietnamien l'autorisation de tourner un film au Vietnam. Les autorités vietnamiennes ont donné leur feu vert pour le tournage du film *Saigon*, adapté du roman d'Anthony Grey et produit par la Twentieth, mais le gouvernement américain s'est jusqu'à présent opposé au projet, de crainte que la présence d'une équipe américaine soit exploitée politiquement par Hanoi.

Doté d'un budget de \$8 millions, le film devait être tourné principalement à Hô-Chi-Minh-Ville (ex-Sai-

gon) et dans les environs, avec 250 figurants et une cinquantaine d'assistants vietnamiens, ainsi que des hélicoptères et des chars loués par la partie vietnamienne.

L'autre projet, à propos duquel les autorités vietnamiennes n'ont pas encore donné leur réponse, est un film sur l'offensive du Tet de 1968 au Sud-Vietnam, qui sera produit par la Warner Bros.

Les Beatles poursuivent Capitol-EMI

♦ (AFP) — Les Beatles ont entamé une action en justice contre leur ancienne maison de disques Capitol-EMI à qui ils réclament \$40 millions US de dommages et intérêts ainsi que le retour des bandes originales de leurs plus célèbres chansons.

Leur avocat, M. Leonard Marks, a précisé que cette nouvelle action fait suite à une précédente entreprise en 1979 contre Capitol-EMI et qui n'a toujours pas été tranchée. Les Beatles estimaient alors avoir été floués dans leurs droits d'auteurs sur la vente de leurs disques entre 1969 et 1979 et réclamaient \$50 millions US.

La nouvelle plainte, déposée devant la cour suprême de Manhattan (New York), concerne l'impression sur disques compacts de ces mêmes chansons. Selon M. Marks, deux à trois millions de DC ont, en moins d'un an, été écoulés sur les marchés américain et étranger. Là encore, affirme l'avocat, Capitol-EMI n'a pas rempli ses engagements sur le versement des droits d'auteurs.

M. Marks, qui représente MM. George Harrison et Ringo Starr, Mme Yoko Ono, la veuve de John Lennon, et la firme de disques des Beatles Apple, réclame pour ses clients \$40 millions en dommages et intérêts et la restitution des bandes originales de leurs chansons.

M. Paul McCartney est indirectement associé à la plainte puisqu'il possède, selon l'avocat, 25 pour 100 des parts d'Apple Corp.

Le baron Thyssen loge sa collection

LUGANO (Suisse) (AFP) - La ville de Lugano a proposé de mettre à la disposition du baron Heinrich Thyssen une maison de maître, la Villa Ciani, pour y exposer une partie de sa collection de 1,800 tableaux, écrit le quotidien tessinois *Corriere del Ticino*.

Cette proposition devrait convaincre le baron à laisser sa collection en Suisse, alors qu'il envisage de la transférer à l'étranger, à Madrid, faute de place en Suisse, poursuit le journal.

En effet, une partie seulement de cette collection est exposée dans la résidence du baron, la villa Favorita, au bord du lac de Lugano, et le reste stocké dans des caves, ou dissimulé dans plusieurs musées à l'étranger.

Une crise cardiaque originale

Le cinéaste juif soviétique Alexandre Chlaen affirme avoir eu une crise cardiaque en voyant les retouches apportées par la télévision soviétique à son documentaire sur le massacre de Babii Yar perpétré par les nazis pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Auteur du scénario et réalisateur du film, diffusé à l'automne dernier, il a expliqué à des correspondants occidentaux que cette version, contrairement à celle présentée à l'étranger, avait pratiquement passé sous silence le fait que la plupart des quelque 140,000 à 160,000 personnes fusillées selon lui en septembre 1941 dans cette banlieue de Kiev, la capitale ukrainienne, étaient des Juifs.

Changements au Télé-Magazine

LUNDI 3 AOÛT

12h00 **MACGYVER**
115 - DEATH LOCK

15h30 **M.A.S.K.** (dessins animés)
Un extraordinaire escadron motorisé. Des agents secrets ultraspecialisés aux commandes de véhicules d'apparence inoffensive qui se transforment en de redoutables engins de combat. C'est l'arme ultime de l'illusion du service de la paix!

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

ROBOCOP VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST CINÉMA LIDO	LA BAMBOLA L'histoire d'un succès. version originale PLACE CHAREST
LE PREDATEUR VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST CINÉMA ST-GEORGES	LES SORCIÈRES D'EWING JACK NICHOLSON CHER SUSAN SARANDON MICHELLE YEOH PLACE CHAREST CINÉMA LIDO
BOIRE et DÉBOIRES BRUCE WILLIS VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST	LE TEMPLE D'OR PLACE CHAREST
LE NOUVEAU MONDE RETOUR EN FUTURE LE PARIS	ADIEUX LES ANGES! CANADIENNE CINÉMA ST-GEORGES
SUCCES HARRY LE HENDERSON PLACE CHAREST	LES ENVOÛTÉS THE BELIEVERS VERSION FRANÇAISE PLACE CHAREST
CROCODILE DUNDEE VERSION FRANÇAISE LE PARIS	PLATON EN VERSION FRANÇAISE LE PARIS

Radio-Canada Télévision et radio ET LE SOLEIL

invitent 400 personnes à l'avant-première du film

MOT DE PASSE: ELIOT NESS

LES INCORRUPTIBLES
Version Française de "THE UNTOUCHABLES"
ROBERT DE NIRO (AL CAPONE)
KEVIN COSTNER (ELIOT NESS) SEAN CONNERY (MALONE)

1- Aimeriez-vous assister à l'avant-première du film "LES INCORRUPTIBLES"? Version Française de "THE UNTOUCHABLES".

2- 400 personnes seront invitées à cette avant-première organisée par CBV 980 et CBTV en collaboration avec le quotidien LE SOLEIL.

3- Pour avoir la chance de gagner 1 laissez-passer pour 2 personnes, relevez le mot de passe inscrit chaque jour dans le quotidien LE SOLEIL et écoutez l'émission LES MATINS DE QUÉBEC avec Robert Gillet.

4- Soyez à l'écoute de CBV 980 le matin et courez la chance de gagner 1 laissez-passer pour assister à l'avant-première du film "LES INCORRUPTIBLES".

Plusieurs laissez-passer seront distribués au cours de cette émission.

Le jeudi 6 août 1987 à 19h30

GALERIES CAPITALE
de la
5401, boul. des GALERIES 626-2455

Offrez-vous une VRAIE SORTIE

WALT DISNEY présente
BLANCHE NEIGE et les 7 Nains
TECHNICOLOR
50^e Anniversaire

GALERIES CAPITALE
de la
5401, Boul. des GALERIES 626-2455

12h35, 14h15, 15h55, 17h30, 19h10, 20h45.
Prix spéciaux: Adultes, 14-17 ans: 3,50\$; Enfants: 3\$

EDDIE MURPHY
Le Flic de Beverly Hills 2
GALERIES CAPITALE de la 5401, Boul. des GALERIES 626-2455

JEAN de FLORETTE
LES 2 CHEFS-D'OEUVRE RÉUNIS DANS UN SEUL PROGRAMME
de CLAUDE BERRI d'après l'oeuvre de MARCEL PAGNOL
Jean: 13h15, 19h00; Manon: 15h35, 21h20

Judd Nelson Elizabeth Perkins
L'AVOCAT RETORS
12h35, 14h45, 16h55, 19h10, 21h25.
GALERIES CAPITALE de la 5401, Boul. des GALERIES 626-2455

Le nouveau James Bond... vit dangereusement.
JAMES BOND 007 THE LIVING DAYLIGHTS
PLACE QUÉBEC En sem.: 18h10 et 20h50
Version originale

Stanley Kubrick's FULL METAL JACKET
PLACE QUÉBEC Version originale
En sem.: 18h30 et 21h00 (Laissez-passer non valides)

SUPERMAN
Version originale
STE-FOY 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h25. (Laissez-passer non valides)

Steven Spielberg présente INDIAN SPACE
Version originale
STE-FOY 13h30, 16h00, 18h30, 21h00 (Laissez-passer non valides)

MARK HARMON
SUMMER SCHOOL
VERSION ORIGINALE
12h45, 14h50, 16h55, 19h00, 21h20.
STE-FOY 2500, Boul. LAFRANCOISE 626-0922 (Laissez-passer non valides)



Le tournage de « La boutique de l'orfèvre » a commencé, la semaine dernière, à Montréal. Sur cette photo figurent, de gauche à droite, le réalisateur Michael Anderson, Mario Di Nardo, auteur du scénario, l'actrice américaine Melora Hardin et le représentant du Vatican, Janusz Pasierb.

Tournage de « La boutique de l'orfèvre » Un prélat polonais surveille les intérêts du pape sur le plateau

♦ MONTREAL (PC) - Un prélat polonais, qui d'habitude enseigne l'histoire de l'art à Varsovie, passe actuellement ses journées sur un plateau de cinéma, pour s'assurer qu'on est fidèle à l'auteur qui a inspiré le film.

par Pierre ROBERGE

« Je suis chargé de veiller aux intérêts artistiques et moraux de l'auteur, pour que le long métrage tienne compte du drame poétique qu'il a voulu évoquer », explique Mgr Janusz Pasierb.

En 1960 Karol Wojtyla, évêque de Cracovie et devenu depuis le pape Jean-Paul II, a publié *La Boutique de l'orfèvre* : une pièce (créée à la scène par Jean-Louis Barrault dans les années 60) qui a inspiré le film que Michael Anderson a commencé en Pologne et achèvera à Montréal, vers le 22 août.

Mgr Pasierb tient ce mandat de la « commission pour les écrits de Karol Wojtyla », dont il est conseiller et qui relève du service d'édition du Vatican. Il est aussi membre du Pén Club de Pologne et secrétaire de l'épiscopat polonais pour les arts.

« Défendre les droits d'auteur d'un pape, c'est certainement une première », poursuit le prélat qui, depuis quatre ans, travaille avec Mario Di Nardo. Ce Romain, qui a longtemps vécu à Montréal, a tiré de *La Boutique de l'orfèvre* un scénario pour le cinéma.

« Un bien long travail », commente Mgr Pasierb, attentif à au moins trois étapes précises de la production : scénario, dialogues

(écrits par le Californien Jeff Andrus) et le montage qui sera fait à Rome et Toronto.

Il tient à louer « le perfectionnisme, la patience, la sensibilité » de Michael Anderson, le cinéaste émérite déjà auteur d'un film avec le pape (Anthony Quinn) pour héros, *Les souliers du pêcheur*.

Jugement d'Anderson

« Le Vatican ne supervise pas le choix des acteurs », ajoute Janusz Pasierb, cette responsabilité relevant au premier chef du metteur en scène.

La question de savoir si les antécédents professionnels d'un comédien peuvent soulever la controverse relève ainsi du jugement d'Anderson.

Visiblement le Vatican et le producteur d'Italie (la RAI, télévision d'Etat) ne souffrent pas de ce qu'un des producteurs canadiens du film, Denis Héroux, ait signé des oeuvres légères comme *Valérie* et *L'initiation* quand il était réalisateur, il y a plus de 15 ans.

Avec la RAI (60 pour 100 du devis), la coproduction italo-franco-canadienne de \$12 millions implique Alliance Entertainment (20 pour 100), de Toronto, et le Français Philippe Rebboah (20 pour 100).

Poésie

Les textes du futur pape polonais, précise Janusz Pasierb, relèvent avant tout de la poésie. *La Boutique de l'orfèvre*, une « méditation sur le sacrement du mariage, qui se transforme parfois en drame », pose ici le problème de la réflexion poétique portée à l'écran.

« La poésie est souple, chaque lecteur peut se représenter ses images. Or le cinéma fixe l'image pour de bon. »

Quand il s'agit de religion, les gens de cinéma « servent trop souvent des clichés, de vieux sermons, une moralisation facile, des formules simples. »

Le film, promet Mgr Pasierb, rendra avec justesse les situations compliquées. Située entre l'été de 1939, juste avant l'invasion de la Pologne, et le concile Vatican II en 1962, le long métrage racontera l'histoire de trois couples.

À l'origine, quand il recourait au nom de plume d'Andrzej Jawien, le poète et dramaturge Karol Wojtyla faisait du personnage de l'orfèvre (Burt Lancaster) une sorte de « Dieu caché, d'une présence discrète. C'est le rôle de l'orfèvre de peser avec précision, il connaît aussi le vrai poids de l'homme. »

C'est à lui que le jeune couple, joué par Olivia Hussey et Andrea Occhipinti demande conseil sur la vie à deux. Ce mari meurt dès le début de la guerre; en 1947, sa veuve émigre au Canada et son fils (Jonathan Crombie) épousera la fille (Melora Hardin) du troisième couple (Ben Cross et Joe Champa).

Quant au père Adam (joué par Daniel Olbrychski), il était laïc dans le texte original. Il est paradoxal de l'avoir fait prêtre, dit Mgr Pasierb, mais c'est plus plausible car « il sonne comme un porte-parole de l'auteur ». A moins qu'il ne rappelle l'auteur Wojtyla « qui n'était pas encore prêtre ». ♦

Urban Sax: un spectacle qui peut durer 10 minutes... ou 4 heures

♦ MONTREAL (PC) - Chaque arrivée sur scène des 50 membres de la formation musicale avant-gardiste Urban Sax est un événement.

par Conway DALY

Au récent Festival international de jazz de Montréal, les autres groupes montaient en scène tout simplement en marchant. Comme le font habituellement les artistes.

Mais l'entrée de Urban Sax était littéralement spectaculaire.

Le spectacle a débuté par l'arrivée de quelques-uns des saxophonistes de la formation, vêtus de costumes semblables à ceux des astronautes, sur le toit de l'édifice de la Place des Arts, dans le centre-ville.

Suspendus par des câbles le long des parois, ils se dirigeaient vers le sol au son de leurs instruments.

Au même moment, les autres musiciens du groupe investissaient la place à bord de grues roulantes. Les sons fusant de toutes parts, l'effet était des plus saisissants, même si la musique ne plaisait pas à tout le monde.

Peu en commun avec le jazz

Le leader de la formation parisienne, M. Gilbert Artman, affirme que sa musique a peu en commun avec le jazz. « Nous jouons dans différents contextes : festivals de théâtre, de musique contemporaine, de jazz, et même de rock, explique-t-il. Notre musique tient plus de la musique balinaise et linéaire que du jazz. C'est de la musique minimale. »

L'infatigable Artman, âgé de 43 ans, a fondé Urban Sax il y a dix ans et depuis lors recherche des défis. « Le spectacle et la musique changent à chaque endroit et dans chaque ville. Il ne s'agit pas du tout de musique improvisée », affirme-t-il.

Pour préparer un spectacle, M. Artman doit se rendre sur place quelques semaines à l'avance afin d'étudier les lieux. Si le groupe désire se servir d'un monument historique dans son spectacle, il doit assurer les pompiers et autres autorités municipales locales de l'absence de tout risque, explique-t-il.

« Tout est planifié à l'avance », quoiqu'il utilise un talkie-walkie lors des représentations afin de diriger les déplacements de ses musiciens.

La durée d'un spectacle d'Urban Sax peut s'étendre de 10 minutes à quatre jours. Le plus long que le groupe ait jamais présenté a eu lieu dans une gare de Milan, en Italie, à l'occasion d'un festival musical. Il s'était alors produit durant quatre



Au Festival international de jazz de Montréal, des saxophonistes du groupe Urban Sax sont descendus du toit de la Place des Arts habillés de costumes semblables à ceux d'astronautes.

jours de 5h00 du matin à 1h00 du matin.

Les musiciens étaient suspendus à divers niveaux à l'intérieur de la gare pendant qu'un chanteur d'opéra chantait les heures d'arrivée et de départ des trains.

Différent

Le groupe s'est aussi produit dans la ville espagnole de Grenade. Il avait alors créé un nouvel environnement biodégradable en aspergeant une mousse jusqu'à la taille des spectateurs.

« Ce n'est pas nécessairement plus compliqué qu'un spectacle traditionnel mais différent », affirme M. Artman.

Lors d'Expo 86, 15.000 person-

nes trempées jusqu'aux os se sont rendues à la Place des Nations de Vancouver pour applaudir la formation, qui était accompagnée de quelques-uns des 200 percussionnistes qui prenaient part au Festival mondial de la percussion.

Le projet d'Urban Sax de se produire dans le cadre des cérémonies du centenaire de la Statue de la Liberté en 1986 a été annulé faute de fonds mais d'autres projets sont en perspective.

Les prochaines représentations du groupe, qui était augmenté d'un chœur et d'une troupe de 10 danseurs à Montréal, auront lieu dans quatre villes d'Algérie. L'an prochain il espère pouvoir diffuser à partir de la tour Eiffel une émission dans le monde entier. ♦

Festival de la Villa Médicis 87 à Rome Un documentaire sur la vie de Maria Callas a été présenté en avant-première

♦ ROME (AFP) - Un documentaire sur la vie de Maria Callas a été projeté, ces jours derniers, à Rome, en avant-première mondiale, permettant aux admirateurs de l'exceptionnelle cantatrice, dix ans après sa mort, de revoir ses grands triomphes sur scène et les moments difficiles de sa vie privée.

Le film, réalisé par le Britannique Tony Palmer, en collaboration avec la sœur de la cantatrice, a été

présenté dans le cadre du festival de la Villa Médicis 87.

Plusieurs séquences d'actualités filmées, dont certaines inédites, sont reproduites ainsi que les plus célèbres interprétations de la Callas, dont « Tosca », « Carmen », et « Norma ». De nombreuses interviews d'amis et de collègues sont également présentées.

Le film décrit aussi l'enfance dif-

ficile de Maria Callas en Grèce et souligne sa volonté de fer, qui lui permit non seulement de perfectionner son art, mais aussi de perdre plus de 30 kilos superflus. Il retrace son mariage avec l'industriel Giovan Battista Menghini, son divorce pour essayer de vivre un grand amour avec Aristote Onassis, et enfin la solitude de ses dernières années à Paris, où elle est morte en 1977, à 53 ans. ♦

OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, Journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390 St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

THÉÂTRE D'ÉTÉ

THÉÂTRE DES SOUVENIRS LYRIQUES, 6870 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien, environ 7 km après les Chutes Montmorency, en direction de Beauport. Réservations nécessaires: (418) 661-2099. Souvenirs d'un légendaire capitaine de Fernand Tremblay. Avec l'auteur et Denise Tremblay en compagnie de 6 autres participants/acteurs. Mise en scène de l'auteur. Au piano: Pierre Allard. Billets: \$8. Se termine le 20 septembre.

SPECTACLE

«TRES HOMMES» Bar La Relève, 2480 ch. Ste-Foy. Ce soir et demain. Groupe torontois qui interprète les meilleurs succès du groupe ZZ Top. Admission: \$4. Inf.: 658-2706.

CONFÉRENCE

Conférence de Jean Vanier. Demain de 9h30 à 11h Salle Marie Renouard du Centre hospitalier Robert Giffard.

POUR LES ENFANTS

BIBICHE, opérette. Spectacle quotidien d'animation par la muse de Québec sous la direction de Bernice Poitras-Allard. Avec Paul Allard, Caroline Tremblay, Fabrice Tremblay et Agnès Zacharie. Tous les jours 14h15 et 16h00. Sur une scène extérieure, aménagée sur les pelouses du futur pavillon du Saint-Laurent, à proximité du stationnement nord de l'Aquarium de Québec. Relâche les jours de pluie.

CINÉMA

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive-Sud.

- Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

- Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canardière, 661-8575). Adieu les Anges (-). G. 19h15, 21h10. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 14-17 ans; \$3, moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Cinéma 1: Robocop (3) v.f. 12h15, 14h25, 16h40, 19h00, 21h15, 14 ans. Cinéma 2: La Bamba (-). 12h00, 14h15, 16h30, 19h00, 21h15. G. Cinéma 3: Boire et débouler (4). 13h45, 15h45, 17h50, 19h50, 21h50. G. Cinéma 4: Le Temple d'or (6). 12h30, 14h40, 16h50, 19h15, 21h30. G. Cinéma 5: Les envoies (4). 13h10, 14h10, 19h10, 21h35, 14 ans. Cinéma 6: Mannequin (5). 15h10, 19h20. G. Le Prédateur (5). 13h00, 17h00, 21h05. G. Cinéma 7: Harry et les Henderson (5). 15h00, 19h35. G. Le secret de mon succès (4). 12h45, 17h10, 21h45. G. Cinéma 8: Les sorcières d'Eastwick (4). 13h30, 16h30, 19h20, 21h50. G. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 étudiants 14-17; \$3, âge d'or et enfants moins de 14 ans.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Le nom de la rose (4). 11h30, 19h00. Jean de Florette (3). 12h30, 19h00. Les enfants du silence (4). 14h, 21h30. Manon des sources (2). 14h45, 21h15. Thérèse (2). 17h00. Prix d'entrée: \$4; \$2,50 pour les 50 ans et plus; \$2,50 pour les moins de 14 ans. La Storia (3). Admission: \$6, 16h15.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: L'avocat retour (5). 12h35, 14h45, 16h55, 19h10, 21h25. Salle 2: Blanche Neige et les sept nains (-) 12h35,

14h15, 15h55, 17h30, 19h10, 20h45. G. Salle 3: Le fic de Beverly Hills no 2 (4) 12h45, 14h50, 17h, 19h05, 21h15. G. Les laissez-passer ne sont pas valides pour ce film. Salle 4: Jean de Florette (1). 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$6; \$5,50 pour 14 à 17 ans; \$3, enfants et âge d'or. ★ Prix spécial pour les deux films pour enfants: \$3,50 pour adultes et 14-17 ans; \$3, pour les enfants.

LIDO (Lévis 837-4234). Salle Lévis 1: Robocop (3) 19h30, 21h30, 14 ans. Salle Etchemin 2: Les sorcières d'Eastwick (4). 19h30, 21h40. G. Prix d'entrée: \$5; \$3,50 pour les 14-18 ans. \$2, pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828). Chalet des plaisirs (-) 13h35,

16h10, 18h45, 21h25. Libertinage à la ferme (-) 15h00, 17h40, 20h15. 18 ans. Prix d'entrée: \$5,00

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Platoon (3) v. française. Dolby stéréo. 14h30, 16h45, 19h, 21h15. 14 ans. Salle 2: Crocodile Dundee (4) 13h30, 17h25, 21h25. Top Gun (5) 15h25, 19h15. G. Salle 3: Programme double: Retour vers le futur (1). G. 12h45, 16h20, 19h55. Fievel et le Nouveau monde (4). G. 13h45, 16h20, 21h55. Prix d'entrée: \$5,50; \$4,75 pour les 14-17 ans; \$3, âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Full Metal Jacket (2) v.o.a. 18h30, 21h, 14 ans. ♦ Les laissez-passer ne sont pas acceptés pour ce film. 19h. Salle 2: Living Daylight (-).



Des millions d'images aux Archives nationales du Québec. Exposition présentée à la salle Pierre-Georges Roy, pavillon Casault, cité universitaire, jusqu'au 30 août. Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'événement «Cet été, la photo s'expose» auquel participent le Musée du Québec, le Musée du séminaire, Parcs Canada et la Ville de Québec.

A SURVEILLER

Collectes de sang

Saviez-vous qu'un don de sang peut sauver la vie d'un hémophile ou d'un blessé grave? Toute personne en bonne santé peut donner du sang tous les trois mois, soit au Centre permanent des donneurs au 325 rue de la Croix-Rouge à Québec, ou à l'une des collectes itinérantes qui auront lieu cette semaine.

- Demain: Brasserie Molson, 5105 rue John-Molson, et au Centre permanent des donneurs, 325 rue de la Croix-Rouge, collecte du HMCS Montcalm, de 9h à 17h.
- Mercredi 5 août: East-Broughton, salle des Chevaliers de Colomb, de 14h à 17h et de 19h à 21h.
- Jeudi 6 août: Caisse populaire de Charlesbourg, 155, 76e Rue Est de 10h à 11h30 et de 12h45 à 16h. Châteauricher, gymnase du couvent, de 14h à 16h30 et de 18h30 à 21h.
- Vendredi 7 août: Le Centre permanent sera fermé et il n'y aura pas de collecte itinérante.

La joujouthèque déménage

La joujouthèque de Ste-Foy a profité de l'été pour aménager dans de nouveaux locaux situés au 999 Place de Ville, au 2e étage de la bibliothèque Monique-Corriveau. Les activités sont reprises, selon l'horaire suivant: jusqu'au 6 septembre, le mardi de 14h à 18h et le samedi de 13h à 17h. A compter de septembre, le mardi de 14h à 18h, le samedi et dimanche de 13h à 18h. Inf.: 654-4516.